

Actu's
RN6 : la transformation
démarré !
p. 4-5

Vie citoyenne
Rencontres élus-habitants :
la démarche continue !
p. 9

Jeunes
Zoom sur le dispositif
« Projets J »
p. 10-11

MAI/JUIN 2017

N°53

Le mag de Villeneuve-Saint-Georges

VILLENEUVE — *et vous* —

WWW.VILLENEUVE-SAINT-GEORGES.FR



La propreté, un combat citoyen!

Dossier p. 15 à 21



Villeneuve
Saint Georges

OPTIQUE PONCHEL

28, AV. CARNOT - VILLENEUVE-SAINT-GEORGE

☎ 01 43 89 01 99



PLUS

de 1200 Montures

DOLCE&GABBANA, DIOR,
PRADA, GUESS,
RAY BAN, HELLO KITTY...



Votre opticien vous propose un espace dédié aux

AIDES AUDITIVES

SUR RENDEZ-VOUS, UN AUDIOPROTHÉSISTE VOUS PROPOSERA
UNE LARGE GAMME D'APPAREILS SUR MESURE.



Arthurimmo.com

LE RESEAU NATIONAL IMMOBILIER 100% EXPERT

AGENCE DU MARCHÉ

01 43 82 69 34

2, rue Henri Janin

94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES



VILLENEUVE ST GEORGES - LES COTEAUX :

Type F4 de 77 m² soigné sans travaux au calme, au 4^{ème} et dernier étage sans ascenseur d'une résidence avec gardien. 5' en bus pour un accès Gare RER D de Villeneuve Saint Georges.

Entrée, cuisine équipée, beau séjour et traversant de 23,25 m² exposé plein sud, dégagement, wc, salle de bains, dressing, 3 chbres. Cave et parking. Charges : 308,00 Eur/Mois (eau chaude, froide, chauffage, etc...). Consommations GAZ/Electricité : 292,00 Eur/An Taxe Foncière : 981,00 Eur/An

135 000 Euros FAI



VILLENEUVE ST GEORGES - CENTRE-VILLE :

Idéal investisseur, fort potentiel locatif ou Primo-accédant. Avenue Carnot, proche commerces, écoles et Gare RER D.

Coquet F2/3 de 42 m² en très bon état, poutres apparentes et parquet massif.

Charges : 77 Eur/Mens. Potentiel locatif : Environ 800 Eur/Mensuel. Taxe Foncière : 420 Eur/An

116 000 Euros FAI

SUCCESSION - TRANSACTION - EXPERTISE - DIVISION - VIAGER - FONDS DE COMMERCE



Soirée-bilan des rencontres élus-habitants organisées fin 2016, lundi 13 mars dernier à l'espace Jean-Cocteau (voir page 9).

Actu's

RN6 : la transformation démarre p.4-5
Journées festives du commerce et de l'artisanat p.6

Vie municipale

Fête de la musique p.7
Les classes de découverte p.8

Vie citoyenne

Rencontres élus/habitants : la démarche continue ! p.9

Jeunes

Zoom sur les Projets J p.10-11

Retour

sur images p.12 à 14

Dossier

La propreté, un combat citoyen p.15 à 21

Culture

p. 22-23

Histoire locale p. 24-25

Environnement

Le Zéro Phyto p. 26

Activité économique

p. 27

Sport

p. 28

Asso's

Bougeons local p. 29

Tribunes

p. 30-31

Infos pratiques p. 33 à 35

Dans toutes les rencontres organisées entre élus et habitants pour réfléchir à l'avenir de notre ville, la propreté des espaces publics est un des sujets les plus fréquemment abordés. « *Respecter l'espace public, c'est aussi se respecter soi-même, respecter les autres pour pouvoir vivre dignement* » disait une habitante. Les agents municipaux qui ne ménagent pas leur peine sont les premiers à être révoltés par des comportements réduisant à néant leur travail quotidien. Dépôts sauvages de poubelles, épaves, matelas abandonnés, déjections canines, papiers... Il suffit d'une seule de ces pollutions domestiques jetée ou déposée sur un trottoir pour qu'aussitôt le sentiment de saleté prenne le pas. C'est démoralisant et injuste pour nous tous. Nos enfants sont les premiers sensibilisés par cette question !

Voilà pourquoi la propreté est un combat citoyen et l'affaire de tous. Oui, il faut plus de moyens et ce n'est pas simple dans le contexte d'austérité

budgétaire pour les collectivités.

Chaque année, la Ville investit

dans de nouveaux matériels

(laveuse, glouton, ...). Oui, il nous

faut aussi réfléchir à notre organi-

sation pour être plus pertinent et

efficace et nous travaillons dans

ce sens. De même, nous sommes

et nous serons intraitables avec

— La propreté est un combat citoyen et l'affaire de tous. —

les contrevenants qui polluent volontairement nos rues... encore faut-il les prendre sur le fait ! Par-dessus tout, la prise de conscience de chacun et l'engagement citoyen sont décisifs.

C'est pour inviter chacun à adopter des comportements dignes et citoyens

que nous avons décidé de lancer cette campagne pour la propreté avec,

pour commencer, une première grande opération citoyenne « propreté des

quartiers » du 15 au 20 mai prochain. Dès septembre, nous enchaînerons

quartier par quartier, des initiatives associant le personnel communal, les

citoyens, les associations, les commerçants,...

Chaque Villeneuvoise, chaque Villeneuvois a une place à prendre dans ce

combat. Pour respecter et faire respecter nos trottoirs, nos rues, notre

quartier, notre ville. Parallèlement aux efforts menés sur le terrain de la

propreté, nous travaillons dans chacun des quartiers à embellir la ville, à la

rendre accueillante et agréable à vivre. Villeneuve est notre bien commun,

alors prenons-en soin.

Sylvie Altman

Maire de Villeneuve-Saint-Georges



CENTRE-VILLE

RN6 : la transformation démarre !

ZOOM SUR
Plus de confort pour les piétons

En plus des deux traversées piétonnes sécurisées créées devant la gare (voir page 5), les trottoirs seront élargis, refaits à neuf et débarrassés des poteaux électriques... libérant ainsi davantage d'espace pour le confort des piétons.

Les travaux de réaménagement de la RN6 en centre-ville démarrent ! Au programme : des espaces publics apaisés, avec des traversées piétonnes sécurisées, et une circulation mieux structurée grâce à l'aménagement d'un giratoire.

Nombreux étaient les Villeneuvois présents à la réunion publique sur le projet, le 20 mars dernier. « Cela témoigne de l'importance majeure de ce projet pour la vie des Villeneuvoises et des Villeneuvois », indique Sylvie Altman, maire de Villeneuve-Saint-Georges. « Depuis des années, nous nous mobilisons pour que la RN6 ne soit plus source de nuisances. Nous portons l'idée que la RN6 puisse demain devenir un véritable boulevard urbain accueillant d'autres modes de transport, des pistes cyclables, un trottoir plus large... Bref une véritable voie de centre-ville. C'est tout sauf un rêve impossible! ».

Le projet présenté est une première victoire en ce sens, en commençant par les deux zones les plus difficiles : aux abords de la gare et de la tête de pont.

ainsi que le Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF) et les transporteurs.

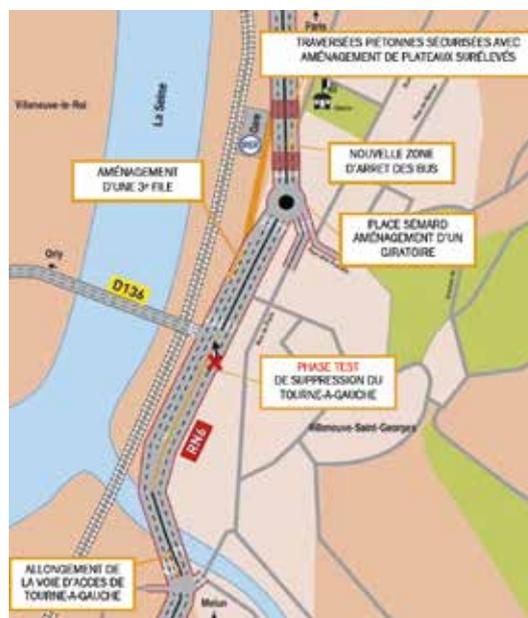
A noter que ces différentes étapes de travaux font actuellement l'objet d'une étude d'exécution détaillée pour affiner le calendrier de phasage. Le résultat de cette étude et des informations pratiques et détaillées seront communiqués à la population lors de la réunion publique du 19 juin prochain (voir encadré). ■

— Les travaux les plus perturbants seront réalisés pendant l'été. —

Des travaux prévus pour l'été 2017

Le chantier de réaménagement débutera fin juin pour permettre la réalisation des travaux les plus perturbants pendant l'été et réduire ainsi au maximum l'impact des nuisances sur les Villeneuvois. Il se terminera fin 2017.

L'opération, menée par l'État à travers la Direction des routes d'Ile-de-France (DiRIF), est le fruit d'une étroite collaboration avec la municipalité



ZOOM SUR

Que va-t-il se passer ?



© Communiquiez

Carrefour du pont : une phase expérimentale de suppression du tourne-à-gauche

• Le tourne-à-gauche vers le pont de Villeneuve, dans le sens Province-Paris, sera **supprimé de façon expérimentale pour une durée de 6 mois maximum** pour étudier ses effets sur la fluidité du trafic. Selon le résultat de cette expérimentation, la configuration définitive (avec ou sans tourne à gauche) sera mise en place au plus tard à l'été 2018.

Dans le sens Paris-Provence, une **3^e voie de circulation dédiée aux véhicules tournant à droite sur Villeneuve-le-Roi sera créée.**



Phase expérimentale de suppression du tourne-à-gauche (extrait du powerpoint du projet présenté lors de la réunion publique du 20 mars).

© Communiquiez

Avenue de Melun : un meilleur stockage diminuant l'impact sur le RN6

• L'**allongement de la voie d'accès** pour tourner à gauche, vers le pont de l'Yerres, au niveau de l'avenue de Melun permettra de désengorger le trafic sur la RN6.



Aménagement du tourne-à-gauche avenue de Melun (extrait du powerpoint du projet présenté lors de la réunion publique du 20 mars).

© Communiquiez

« Notre exigence était que ce projet aille au-delà d'un simple projet routier » a expliqué Sylvie Altman, « il s'agit en particulier d'améliorer la qualité urbaine dans ce secteur du centre-ville, en lien avec nos projets de requalification*, notamment celui du réaménagement du carrefour du Lion et de la rue de Paris ».

Deux réunions publiques pour présenter l'ensemble de ces projets aux Villeneuvois auront lieu les 19 et 28 juin prochains (voir encadré).

*voir dossier du Villeneuve et Vous n°52

Place Pierre-Sépard : une circulation mieux organisée et sécurisée

- La **création de deux traversées piétonnes sécurisées** avec l'aménagement de **plateaux surélevés protégés par des feux** devant la gare permettra d'améliorer la sécurité et le confort des piétons ;
- L'**aménagement d'un giratoire** permettra de mieux organiser le trafic, aujourd'hui très anarchique et dangereux, et de faciliter le retournement des bus et poids lourds, évitant de bloquer ainsi le trafic ;
- La **création d'une zone dédiée aux bus devant la gare** permettra un meilleur confort des usagers et une meilleure intégration urbaine.

Le chantier sera l'occasion de **rénover le mobilier urbain et l'éclairage public** et de déployer les réseaux de fibre optique et de vidéoprotection.

A VOS AGENDAS

Réunions publiques RN6 et centre-ville

• **Lundi 19 juin à 18h30 à l'espace Jean-Cocteau :** réunion publique sur les **travaux de la RN6** en présence des représentants de la DiRIF (Direction des routes d'Ile-de-France), élus et services municipaux. L'occasion de vous présenter et de vous expliquer phase par phase le déroulé des travaux qui débiteront fin juin pour une durée prévisionnelle de 6 mois.

• **Mercredi 28 juin 2017 à 18h30 à l'espace Jean-Cocteau :** réunion publique sur l'**ensemble des projets du centre-ville**. Des premiers travaux du PNRQAD dans le centre ancien (place du Lavoisier, Orangerie...) à la création d'un pôle administratif à l'angle RN6/rue Jules-Guesde en passant par la création de la médiathèque Jean-Ferrat, le réaménagement de la RN6 et les travaux avenue de Valenton, celle-ci sera l'occasion d'échanger sur tous ces sujets. Élus, services municipaux et partenaires extérieurs seront présents pour répondre à toutes les questions que vous vous posez sur la transformation du centre-ville de Villeneuve.

Réunion publique du 20 mars dernier à l'espace Jean-Cocteau.



ÉVÉNEMENT

Tous aux « Journées festives du commerce et de l'artisanat » !»

L'Union des Commerçants et Artisans et la Ville de Villeneuve-Saint-Georges présentent les

Journées festives du commerce et de l'artisanat

- Produits du terroir
- Métiers d'art
- Bijoux / cadeaux
- Restauration / buvette
- Confiserie / pâtisserie
- Baptême fluvial
- Jeux pour enfants
- Concert

MÉTIERS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

SAM. 13 ET DIM. 14 MAI 2017
de 10h à 19h Place Mouliérat - Villeneuve Triage
www.villeneuve-saint-georges.fr

ENTRÉE LIBRE

Le week-end du 13 mai, l'Union des commerçants et des artisans villeneuvois (UCA) et la Ville vous invitent place Mouliérat à Triage pour deux journées festives du commerce et de l'artisanat.

de Villeneuve, toujours dans le but de faire connaître nos commerçants et nos artisans de proximité, indispensables à notre ville ».

A la découverte des métiers d'autrefois et d'aujourd'hui

Découvrir les métiers et les savoir-faire d'hier et d'aujourd'hui sera le fil conducteur de cette grande manifestation. Entre tradition et modernité, deux ambiances se mêleront pour rendre hommage à tous les commerçants et artisans dont chaque spécialité contribue à la richesse de notre tissu économique. Bijoutiers, restaurateurs, cavistes, secteur bancaire ou encore associations artistiques et sportives côtoieront des métiers plus anciens (luthier, tailleurs de pierre, etc.) représentés par la « Fraternité compagnonnique des anciens devoirs ». Vous y rencontrerez des hommes et des femmes passionnés qui auront à cœur de vous présenter leurs métiers, leurs créations et leurs produits... que vous pourrez bien sûr acheter !

De nombreuses attractions !

Parcours aventure gonflable géant avec obstacles et toboggans, baptêmes fluviaux, balades en vélo buzz, concerts, folklore auvergnat... Venez profiter en famille du cadre privilégié des berges de Seine à Villeneuve Triage de manière festive. Sans oublier la grande tombola organisée par l'UCA avec 100% de tickets gagnants* !

Rendez-vous samedi 13 et dimanche 14 mai de 10h à 19h place Mouliérat à Villeneuve Triage !

Entrée libre et gratuite.

Accès : à pied ou en vélo en empruntant les berges de Seine, en transports en commun avec le RER D (gare de Villeneuve Triage) et les bus A et 182 (arrêt « mairie annexe »), en voiture par la RD138 (avenue de Choisy). ■

*1 200 lots récupérables immédiatement après grattage (sans tirage au sort).

Co-organisé avec la Ville, cet événement nouvelle formule succède aux précédents salons du commerce et de l'artisanat pour vous offrir une 3^e édition encore plus festive !

« Après deux années en centre-ville, nous avons souhaité mettre en valeur les richesses du quartier de Villeneuve Triage » nous explique Joël Cappella, président de l'UCA. « L'UCA a à cœur d'être présente sur tous les quartiers

Rendez-vous samedi 13 et dimanche 14 mai de 10h à 19h place Mouliérat à Villeneuve Triage ! —

ÉVÉNEMENT

Le carnaval fête la musique !

Rendez-vous dimanche 25 juin pour un après-midi haut en couleurs.



Déambulation festive à travers la ville, animations, jeux... et bien sûr concerts ! Cette année encore, la fête de la musique vous réserve de belles surprises dans une

ambiance familiale. Organisé par la Ville et l'association villeneuvoise Tropicana, qui sera accompagnée d'autres associations, le défilé carnavalesque partira du Quartier

Nord à 14h pour terminer dans le square Georges-Brassens (derrière l'Hôtel de Ville) vers 17h. Composé de plus de 500 personnes en costumes, le cortège vous fera vivre des moments spectaculaires tout au long du parcours !

Tout l'après-midi, des animations vous seront proposées dans le square Georges-Brassens en attendant l'arrivée en fanfare du défilé. De nombreuses associations et plusieurs services municipaux seront présents pour vous faire passer un agréable moment. Et pour finir en beauté, place à la musique sur scène !

Nous vous attendons nombreuses et nombreux ! ■

Plus d'informations sur www.villeneuve-saint-georges.fr et la page Facebook « Ville de Villeneuve-Saint-Georges ».

CENTRE SOCIAL ASPHALTE

Inauguration des nouveaux locaux le 3 juin

Accompagner toujours mieux les Villeneuvois et valoriser le patrimoine local, c'est le double défi que la commune s'est fixé avec les nouveaux locaux mis à disposition du centre social Asphalté situés au 19 avenue de Valenton. Après quelques mois de travaux, l'équipe a intégré les lieux début 2017 et la structure a ouvert ses portes pour le plus grand bonheur de tous.

« Ces nouveaux locaux changent toute la vie de l'association et surtout la vie de ses adhérents (ndlr : près de 800 !) et des usagers qui viennent nous voir ! » nous explique Gérard Dupré, président d'Asphalté, « ce grand bâtiment de 150 m² nous a permis de doubler de surface. Avec un accès aux personnes à mobilité réduite et des bureaux individuels pour le personnel et les permanences juridiques, il permet d'offrir un accueil de qualité à toutes et à tous ».

Le pavillon de 3 étages – dont la façade en meulière a été mise en valeur grâce un subtil mélange de tradition et de modernité – comprend l'accueil social, les permanences d'accès aux droits et les ateliers collectifs

(informatique, aide à l'emploi, apprentissage du français). A quelques mètres, le chalet est quant à lui dédié à l'accompagnement à la scolarité, aux projets jeunesse et aux réunions d'associations... sans oublier le

jardin potager qui est en train de voir le jour ! **L'inauguration aura lieu le 3 juin, jour de la fête d'Asphalté, dans une ambiance festive et familiale ! ■**



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS Tous à la balade à vélo !

Samedi 3 juin, les jeunes élus de la commission « environnement cadre de vie » du conseil municipal des enfants (CME) organisent, en partenariat avec l'association Team 94 cycling, une grande balade à vélo festive et familiale. 15 kilomètres de bonne humeur, accessibles à tous à partir de 8 ans* (les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte) et à tous les niveaux.

Au programme également : atelier révision de vélo.

Rendez-vous Samedi 3 juin à 13h pour les inscriptions devant la piscine municipale (20 avenue de l'Europe) pour un départ à 14h. nous vous attendons nombreuses et nombreux !

Inscriptions possibles en ligne sur www.villeneuve-saint-georges.fr

**Attention ! Depuis le 22 mars 2017, le port d'un casque certifié est obligatoire pour tous les enfants de moins de 12 ans, qu'ils soient conducteurs ou passagers. Pensez à vous équiper !*



Édition 2016

ÉDUCATION

Le plaisir de faire l'école autrement



Classe de découverte en classe ULIS à l'école Condorcet A, animée par un professeur du Conservatoire municipal de Villeneuve-Saint-Georges.

Des classes de découverte pour raviver la curiosité et le goût de l'apprentissage.

Au revoir dictées, leçons de maths et autres séances de grammaire : si la classe de découverte n'est pas basée sur l'acquisition pure de connaissances fondamentales, elle n'en reste pas moins très pédagogique pour les élèves. Julien Sahuguet, directeur de l'Enfance, de l'Éducation et des Loisirs éducatifs au sein de la mairie, explique : « Pour l'année scolaire 2017-2018, la Ville finance 17 classes de découverte (avec et sans nuitées confondues), soit l'équivalent de 358 élèves en classe de CM2 ou en ULIS*. L'ambition de ces classes, c'est de faire travailler les élèves autrement, en leur permettant d'appréhender un autre milieu que le leur. C'est aussi un formidable moyen de raviver la curiosité et le goût de l'apprentissage ».

Concrètement, comment ça marche ?

Les propositions des enseignants sont relayées par la Mairie vers l'Inspection académique, seule décisionnaire des projets retenus. Cette année, sept écoles sont ainsi concernées par les « classes de découverte ». Parmi elles, le projet commun

des écoles Jules-Ferry et Condorcet A fut ainsi l'occasion de découvrir l'art sous toutes ses formes (photo, musique, street art...), via de très nombreuses sorties scolaires en médiathèque, au conservatoire, ou encore au Mac Val (Musée d'art contemporain du Val-de-Marne), etc. Autre exemple avec Saint-Exupéry B, qui a organisé un séjour en milieu montagnard dans le Jura. Découverte de la faune et de la flore, escalade, canoë... Un vrai premier pas dans l'éducation au respect de la nature. Initiation à l'équitation (Jules-Ferry), découverte de la vulcanologie et de la géologie en Auvergne (Anatole-France), visite du patrimoine en Val-de-Loire (Paul-Bert), travail autour de la seconde guerre mondiale en Normandie (Marc-Seguín et Berthelot)... En plus de l'intérêt pédagogique de chacune de ces « classes de découverte » - où les enfants se frottent à l'apprentissage de l'autonomie et de la vie en collectivité - on soulignera qu'en filigrane, ces projets scolaires sont aussi l'occasion de participer à la réduction des inégalités sociales. ■

** Unité localisée pour l'inclusion scolaire*



Réunion de travail « cadre de vie / propreté », le 29 mars dernier à l'espace Jean-Cocteau

PARTICIPATION CITOYENNE

Rencontres élus-habitants : la démarche continue !

Avec près de 40 rencontres et 350 habitants réunis en petits comités (dans un appartement, un café, une classe, une salle de Maison pour Tous, etc.) fin 2016, la démarche participative se poursuit avec la constitution de premiers groupes de travail qui mêlent citoyens, élus et administration.

Ils étaient nombreux lundi 13 mars dernier à se retrouver à l'espace Jean-Cocteau pour dresser un bilan des premières rencontres organisées fin 2016 sur toute la ville mais aussi et surtout pour imaginer la suite de cette grande démarche de participation citoyenne.

« Notre volonté est de construire avec les Villeneuvois l'avenir de notre ville tout en se préoccupant du quotidien » a rappelé Sylvie Altman, maire de Villeneuve-Saint-Georges, aux habitants venus nombreux ce soir-là. « Lors des premières réunions, nous avons échangé sur vos attentes et nos idées respectives. Nous sommes profondément convaincus que tous ensemble nous pouvons aller plus loin et que cette démarche doit se poursuivre ». Habitant du centre-ville, Salim prend la parole : « Aujourd'hui je suis là pour savoir comment nous allons pouvoir répondre concrètement aux problématiques soulevées ».

C'est donc accompagnée de nombreux élus que Sylvie Altman a présenté les trois grandes thématiques ressorties de ces nombreux échanges - « Cadre de vie/propreté », « Développement économique et diversité des commerces », « Vivre ensemble » – dont la première a déjà fait l'objet d'une réunion de

« Construire avec les Villeneuvois l'avenir de notre ville »

travail très constructive le 29 mars dernier. « Nous devons réfléchir à ce que nous, citoyens, sommes en mesure de proposer et ce qu'il est possible de faire ensemble » a déclaré Valérie dans son groupe de travail. Composés des habitants volontaires qui se sont manifestés lors de la rencontre-bilan, d'élus et de cadres de l'administration, ces petits groupes constituent une nouvelle étape dans cette volonté de construire ensemble l'avenir de notre ville. Ceux-ci se réuniront de nouveau le 11 mai et le 8 juin pour amorcer le travail sur les deux dernières thématiques. Une réunion bilan sera enfin organisée au mois de juin pour récolter le fruit de tout ce travail : un bilan qui servira de base à la suite de la démarche !

« L'idée est que les citoyens volontaires puissent travailler avec l'administration et les élus sur des sujets identifiés comme prioritaires lors des rencontres de fin 2016 » poursuit Sylvie Altman, « ces réunions de travail permettront de préparer ensemble les rencontres d'automne qui constitueront une 2^e étape significative dans cette démarche participative ». ■

Prévention

Les actions du centre municipal de santé Henri-Dret

Véritable outil de lutte contre la désertification médicale, le centre municipal de santé Henri-Dret, situé au 10 rue des Vignes, offre aux Villeneuvois une large gamme de soins médicaux en tiers payant et sans dépassement d'honoraires, en complémentarité avec les médecins de la ville et l'hôpital. Médecine générale, ophtalmologie, gynécologie, dermatologie, soins dentaires, soins infirmiers... de nombreuses spécialités sont présentes et des renforts de consultations ont été opérés ces dernières années pour répondre à la demande de plus en plus forte. Et parce que la santé passe aussi par la prévention, le centre de santé propose également de nombreuses actions tout au long de l'année avec au programme pour les mois à venir :

- **Du 6 au 9 juin** : dépistage gratuit du diabète dans le cadre de la Semaine nationale du diabète ;
- **Mercredi 7 juin de 8h30 à 17h** : intervention de la CPAM sur le thème de l'hygiène bucco-dentaire à destination des parents et des enfants ;
- **Mardis 3 et 17 octobre de 9h à 12h** : Intervention de la Ligue contre le Cancer dans le cadre de l'action nationale « Octobre rose » (cancer du sein) avec présentation et documentation.

Plus d'informations :

Centre municipal de santé Henri-Dret
10 rue des Vignes
Tél : 01 43 89 00 77

Commission « Projets J » du 7 février dernier



INITIATIVE

« Projets J » : Un coup de pouce pour les 16-25 ans !

Un voyage humanitaire ? Une formation qualifiante ? Une initiative en faveur de l'environnement ? Né d'une volonté politique forte, le dispositif « Projets J » permet d'accompagner les jeunes de manière personnalisée et de les soutenir financièrement dans leurs différents projets. Rencontres.

Le dispositif Projets J, qu'est-ce que c'est ?

« Il s'agit d'un dispositif mis en place par le service municipal de la jeunesse réservé aux 16-25 ans pour faciliter l'accompagnement des jeunes dans leur projet. L'idée est de les encourager dans leurs initiatives personnelles sur les différentes thématiques de la vie quotidienne comme la formation, l'emploi, les loisirs, la scolarité. Concrètement on aide les jeunes à monter leur dossier. Des évolutions ont été apportées à ce dispositif ces dernières années par le groupe de travail mandaté par la commission jeunesse. Il s'adresse désormais aux jeunes à partir de 16 ans au lieu de 18. Il est passé de 250 à 1000 euros par projet et par jeune pour mieux accompagner les projets d'envergure ou financer le permis B. Le jury se compose d'un élu municipal, d'un représentant associatif, d'un membre du CCAS, d'un jeune ayant déjà bénéficié du dispositif. L'enjeu de ce dispositif est de faciliter l'autonomie des jeunes, leur insertion scolaire ou professionnelle, encourager leur engagement. »

Hichem, responsable du PIJ

Le volet social des Projets J

« La municipalité a renforcé le dispositif projets jeunes en associant le CCAS à la démarche. Les dossiers sont donc étudiés pour compléter les aides et financer les jeunes qui sont dans l'incapacité de financer tout ou partie de leur projet. Ces projets doivent concerner : l'insertion à visée sociale ou de santé (handicap, achat de lunettes, etc), l'accès au logement (achat de mobilier de première nécessité ou versement de la caution), l'insertion professionnelle en lien avec un projet professionnel et/ou une promesse d'embauche, (achat d'un véhicule ou aide aux frais de réparation d'un véhicule pour se rendre au travail) ou encore la continuité des études (achat de matériel professionnel ou de vêtements de travail, séjours linguistiques, formations professionnelles). Le pôle action sociale accompagne également la mise en place de dispositifs en lien avec les organismes sociaux (CAF, mission locale, CPAM) ou permet des cofinancements. »

Sandrine, responsable du pôle Action sociale au CCAS

« Aller au bout de mes rêves »



« En septembre dernier, je suis entrée en première année dans une école de travailleurs sociaux. La formation coûtait horriblement chère. Je n'avais franchement pas le luxe de pouvoir me l'offrir. J'étais partie pour bosser dans un fast-food et garder des enfants en dehors de mes heures de cours. Je savais que ça allait être compliqué de tout concilier, mais c'était le prix à payer pour aller au bout de mes rêves. Et puis on m'a parlé de cette aide que la Ville offrait aux jeunes ayant un projet convaincant. J'ai donc déposé mon dossier au PIJ, sans trop me faire d'illusions. Et là, surprise, j'ai reçu une subvention de 500 euros ! Je suis ravie et reconnaissante envers ma ville d'offrir aux jeunes la possibilité de se construire un bel avenir. » **Inès, 18 ans**

« Il me fallait le permis B à tout prix »



« J'achève actuellement mes études d'éducateur sportif et mon souhait serait de partir exercer en centre hospitalier dans le Sud de la France. Je me suis renseigné et j'ai appris que pour ce travail, il me fallait posséder le permis B à tout prix. Ce job nécessite en effet de se déplacer régulièrement au domicile de certains patients ayant besoin de séances de rééducation. J'ai obtenu 350 € de la municipalité pour ce projet Jeunes. Cette bourse va donc me permettre de passer mon permis et ainsi de postuler pour mon premier emploi. En retour, j'ai promis de m'investir dès que possible pour la Ville. Je vais notamment faire partie d'une commission de jury très prochainement. » **Christopher, 23 ans**

« La fraternité, ça aide à avancer dans la vie »



« Afin de valider mon Bac + 2, je devais trouver un stage à l'étranger. La responsable de mon école m'avait dégoté un stage de rêve sur l'île de Malte. Mes parents m'ont aidé à financer le vol, et j'avais moi-même mis un peu d'argent de côté de mon job de vendeuse les week-ends. Mais pour le logement et la nourriture sur place, il me manquait encore des sous... Trois mois avant mon départ, ce fut le branle-bas de combat. J'ai tapé à toutes les portes. Celles de la Ville se sont grandes ouvertes quand j'ai présenté mon dossier. Au-delà de l'aide financière qui m'a sauvé la mise, ce qui a été formidable c'est de sentir un élan de solidarité à mon égard. Preuve que la fraternité, ça aide à avancer dans la vie. » **Doua, 19 ans**

« Ça m'a donné des ailes »



« J'avais un BTS maintenance industrielle, mais je sentais que ma voie n'était pas là. J'ai décidé de m'écouter et me suis reconverti dans l'animation. Aujourd'hui, si j'ai décroché un poste d'animateur à l'école élémentaire Saint-Exupéry, j'avais envie d'enrichir mes connaissances et d'obtenir une formation dans ce secteur d'activités. Sinon, comment évoluer dans l'avenir ? Comment prouver à ma direction que je suis motivé pour monter dans la hiérarchie ? On m'a conseillé de passer le BAF (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur). J'ai soumis ce projet à la Ville, qui a accepté de financer cette formation de 600 euros. Désormais, je vais me sentir plus légitime sur ce poste. Ça m'a d'ailleurs donné des ailes : j'ambitionne maintenant de passer le BPJEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) ! » **Quentin, 26 ans**

Vous avez entre 16 et 25 ans et un projet à réaliser ?

Comme Quentin, Doua, Christopher ou Inès, n'hésitez pas à contacter le Point Information Jeunesse (9 rue de la Marne) !

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi et vendredi de 14h à 19h

Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 19h

Jeudi de 10h à 12h et de 16h à 19h

Contact : 01 43 86 39 11 ou pij@mairie-villeneuve-saint-georges.fr

INITIATIVE

Un mois de mai sous le signe de l'Europe !

Cette année encore, le Point Information Jeunesse (PIJ) participera à l'action départementale sur le thème de la mobilité européenne intitulée « Mois de l'Europe ». Nouveauté 2017, les actions menées auront lieu durant tout le mois de mai ! Expositions, rencontres, témoignages, dégustations culinaires... tout sera mis en place pour sensibiliser les jeunes (et les moins jeunes !) aux dispositifs de mobilité européenne et internationale. L'objectif ? Développer les expériences de mobilité autour de projets intégrant l'épanouissement personnel, culturel et citoyen, ainsi que l'insertion sociale et professionnelle. Cet événement sera ponctué par un séjour itinérant en Italie qui se déroulera du 28 juin au 5 juillet 2017.

Programme :

- **Du 1^{er} au 31 mai** : exposition sur les dispositifs de mobilité existants (SVE, Erasmus, études, stages, emplois, jobs...)
- **12 mai à 18h30** : atelier d'initiation linguistique
- **19 mai à 18h30** : témoignages de jeunes Villeneuvois ayant participé à des dispositifs de mobilité et d'échanges, suivis de dégustation de spécialités culinaires italiennes préparées par les participants au séjour en Italie.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux !

PIJ – 9 rue de la Marne

Tél : 01 43 86 39 11

Retrouvez tout le programme sur www.villeneuve-saint-georges.fr et sur la page Facebook « Ville de Villeneuve de Villeneuve-Saint-Georges »



TRAVAUX

Visite de Christian Favier

Jeudi 2 mars dernier, une grande visite des chantiers en cours sur la commune a été organisée en présence de Christian Favier, président du Conseil départemental, et de Sylvie Altman, maire de Villeneuve-Saint-Georges. L'occasion de faire un point sur les différents projets d'aménagement dans les différents quartiers de Villeneuve et sur les travaux de requalification du centre-ville. La visite s'est conclue par une réunion de travail à l'espace Jean-Cocteau. ■



JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

L'égalité, ça s'apprend !

Conférence populaire, ateliers de sensibilisation dans les Maisons pour tous (dont la visite de la championne du monde amateur de boxe et écrivaine Aya Cissoko), défilé de mode solidaire, expositions... cette année encore la Journée internationale des droits des femmes a été l'occasion pour la Ville et les associations de mettre en place de nombreuses actions de destination de tous du 7 au 11 mars ! ■



FRET FERROVIAIRE

Changeons d'ère !



Jeudi 16 mars dernier, le Comité d'entreprise FRET de la SNCF a organisé une rencontre au Sud-Est Théâtre pour sensibiliser à la nécessité de développer le fret ferroviaire, autrement dit le transport de marchandises par le train. A la clé un enjeu majeur pour Villeneuve : un projet de pôle logistique de grande envergure ainsi que l'implantation de nombreuses entreprises porteuses d'emploi sur le site de Villeneuve Triage. La rencontre a eu lieu en présence de Sylvie Altman, maire de Villeneuve-Saint-Georges, Marc Thiberville, conseiller municipal missionné aux transports, Olivier Petit, secrétaire du CE FRET SNCF, Alexandre Boyer, conseiller municipal missionné au développement économique et vice-président du T12 délégué à la logistique et au fret, Pierre Garzon, vice-président du Conseil départemental en charge des transports et Charles Masse, PDG de la société Charmade et maître d'ouvrage du LH2T (Le Havre Terminal Trimodal). ■

HOMMAGE

75^e anniversaire de l'assassinat de Pierre Sépard



Mardi 7 mars dernier, Sylvie Altman, Maire de Villeneuve-Saint-Georges, et la municipalité, ont invité la population à rendre hommage à Pierre Sépard devant la plaque commémorative du parvis de l'Hôtel de Ville. La cérémonie s'est déroulée en présence de représentants d'associations d'anciens combattants. Rappelons que Pierre Sépard était un militant communiste et dirigeant syndical, cheminot, livré aux nazis par l'administration française le 6 mars 1942 et fusillé le 7 mars. ■

RÉCOMPENSES

Médailles du travail



La traditionnelle remise des médailles du travail a eu lieu vendredi 3 mars dernier à l'espace Jean-Cocteau. ■

CÉRÉMONIE CITOYENNE Prêt-e-s pour aller voter !

Ils et elles ont eu 18 ans avant le 1^{er} tour des élections présidentielles et se sont vus remettre officiellement leur première carte électorale et un « livret du citoyen » vendredi 17 mars dernier à l'Hôtel de Ville. Un temps d'accueil privilégié en présence de plusieurs élus municipaux pour s'approprier les valeurs de la citoyenneté dans un lieu symbolique.



LYCÉE FRANÇOIS-ARAGO Une journée développement durable et énergies renouvelables

Nous l'avions annoncé dans le dernier numéro du magazine, le lycée François-Arago a récemment été récompensé du niveau 1 de la labellisation E3D (Établissement en démarche de développement durable). Pour continuer dans cette lancée, le lycée a organisé le 28 février dernier une « journée du développement durable et des énergies renouvelables ». Au programme : présentation des filières du lycée, intervention de professionnels extérieurs, animations, ateliers... et repas bio à la cantine ! Les ambassadeurs du tri de la mairie étaient également présents pour animer un stand sur le tri sélectif des déchets ! ■



ÉVÈNEMENT

La Semaine des mémoires villeneuvoises

Que de belles rencontres pour cette 2^e édition de la Semaine des mémoires villeneuvoises qui, pour illustrer le thème de cette année, a débuté le 19 mars, jour symbolique de la commémoration du cessez-le-feu en Algérie. Visite intergénérationnelle à la Cité de l'immigration, ateliers de généalogie dans les écoles, avec les seniors ou encore avec



les enfants du Conseil municipal des enfants (CME), café des jeunes sur l'histoire et la culture algériennes en présence du rappeur Médine, conférence-débat sur l'immigration algérienne présentée par l'historienne Muriel Cohen, expositions... de beaux moments d'échanges. ■



ÉDUCATION

Les établissements de la ville encouragent la persévérance scolaire

Vendredi 17 mars dernier, les élèves du collège Jules-Ferry ont reçu la visite de deux anciens élèves de l'établissement dans le cadre de la Semaine de la persévérance. Nizar et Kilian ont témoigné de leur parcours respectif pour expliquer aux jeunes l'importance d'un bon comportement à l'école et des efforts à fournir pour arriver à se construire un bel avenir professionnel. D'autres animations (démonstrations sportives, etc.) ont eu lieu au collège tout au long de cette semaine.



Vendredi 24 mars, le lycée François-Arago organisait quant à lui une cérémonie de remise de diplômes de la persévérance. Une belle reconnaissance des progrès significatifs de 18 élèves qui rencontraient des difficultés scolaires et un encouragement pour continuer dans cette voie et réussir. La cérémonie s'est déroulée en présence de Frédéric Gay, proviseur du lycée, Claire Romao, conseillère principale d'éducation, des professeurs, et de Sylvie Richeton, adjointe au maire en charge de l'Éducation, et Daniel Henry, premier adjoint au maire. ■

CULTURE

CONSERVATOIRE

« Mozart en compagnie »

Samedi 4 mars dernier, les solistes du Conservatoire ont offert au public du Sud-Est Théâtre un grand concert familial pour faire découvrir à tous, petits et grands, amateurs de musique classique ou novices, l'univers enchanteur de Mozart. Au programme : beaucoup de surprises musicales et la venue du Quatuor Leonis. Une véritable mise à l'honneur de la musique de chambre du 18^e siècle dans un concert accessible à tous !



INSOLITE

Conférence gesticulée



Samedi 18 mars, la médiathèque René-Fallet a accueilli le journaliste « gesticulant » Philippe Merlant pour une conférence-débat pour le moins originale ! Une manière ludique d'aborder le thème traité : la critique des médias. Surprenant !

SORTIES POUR TOUS

À la découverte du MacVal



Samedi 8 avril, petits et grands ont pu profiter d'un après-midi privilégié placé sous le signe de l'art contemporain. Au programme : visite du musée avec des conférenciers, déambulation libre et goûter au soleil dans le jardin. Une belle sortie familiale et culturelle comme on les aime !

MUSIQUE

Un Café concert envoûtant avec Marjie

Lauréate du concours Scène jeunes talents 2016, le groupe de pop rock & folk Marjie a transporté le public présent ce vendredi 10 mars au Sud-Est Théâtre. Un univers doux et chaleureux, porté par la voix envoûtante de la chanteuse Marjorie et la performance musicale de ses musiciens. Un pur moment de bonheur. Sans oublier le groupe Weird Brains en première partie !



RENCONTRES

Le Cap-Vert à l'honneur

Entre soirée culturelle et café concert, le Cap-Vert a rayonné lors des deux belles soirées organisées par le service municipal de la jeunesse les 18 et 25 mars derniers. Au programme : diffusion d'un documentaire, conférence et musique avec l'association Domingos Ramos et l'artiste villeneuvois originaire du Cap-Vert Carlos Lopes qui a fait vibrer le public du café concert du 25 mars aux sons des musiques traditionnelles capverdiennes et de la soul.



RETOUR SUR...

Les mini-olympiades

Suite au succès de la première édition organisée l'année dernière à l'occasion des Jeux Olympiques et dans le cadre du beau projet « 30 à Rio », les mini-olympiades ont fait leur grand retour les 4 et 5 avril derniers au stade Nelson-Mandela ! Au programme : 2 jours de jeux sportifs proposés à tous les jeunes Villeneuvois de 8 à 14 ans. Tir à l'arc, baseball, hockey sur gazon, ping pong, jeux d'opposition, bubble foot, exposition et un questionnaire sur le thème « manger/bouger... le tout sous un soleil radieux !





AGIR ENSEMBLE

La propreté, un combat citoyen !

Vivre dans un environnement propre et agréable est une préoccupation majeure pour chacun d'entre nous. Ce sujet est une priorité pour la Municipalité.

Cette question de la propreté de la ville, et plus largement de notre cadre de vie au quotidien, revient toujours avec beaucoup d'insistance lors des échanges entre élus et Villeneuvois (voir page 9). Vous êtes nombreux à déplorer l'état de certaines rues de notre commune même si la grande majorité d'entre vous reconnaît le travail effectué tout au long de l'année par les services municipaux.

**— J'aime ma ville,
je la respecte ! —**

effectué tout au long de l'année par les services municipaux.

Balayage et lavage des rues, ramassage des

encombrants et tri des déchets, entretien du mobilier urbain et des espaces verts... le ressenti de propreté passe par de multiples composantes et par une notion essentielle : **le respect des espaces publics de notre ville par tous.**

Du travail quotidien des agents municipaux aux bons gestes à adopter par tous en passant par la **1^{ère} grande opération citoyenne « propreté des quartiers » qui aura lieu le 20 mai prochain** (voir page 21), soyons tous concernés et agissons ensemble pour une ville plus propre et plus belle ! ■



LES ACTIONS DU QUOTIDIEN

Des équipes mobilisées 365 jours par an

Présents sur le terrain 7 jours sur 7, y compris les jours fériés, les agents municipaux parcourent les différents secteurs de la ville pour un nettoyage complet de la commune en une semaine en moyenne. Un défi journalier au service de la population, malheureusement difficile à relever à cause des nombreuses incivilités.

Ils font partie de notre quotidien et pourtant nous les croisons sans vraiment y prêter attention. Eux, ce sont ces hommes et ces femmes chargés de la propreté de nos rues. Mais nos yeux sont davantage portés sur ces papiers et autres canettes, jetés ici ou là et qui polluent notre ville aussi bien que nos sens. Ces incivilités, fruits d'une minorité de personnes, ont pourtant un impact sur le plus grand nombre. Dégradation du cadre de vie des Villeneuvois, mauvaise image du travail des agents, parfois accusés de ne pas en faire suffisamment... Pour que cessent ces sentiments de colère des habitants et d'impuissance des agents municipaux face à une tâche quasiment impossible à surmonter par endroit, **notre environnement se doit d'être respecté par toutes et tous.** Car tous les

moyens supplémentaires affectés pour la propreté des rues (acquisition d'une nouvelle balayeuse en 2017, renforts d'agents, etc.) ne suffiront pas s'ils ne s'accompagnent pas des efforts de chacun. ■

— « Dans certains secteurs, les rues sont de nouveau sales juste après notre passage. Il arrive même que des personnes jettent leurs déchets devant nous sans se soucier du nettoyage qui vient d'être fait. Ce genre de comportement est démoralisant car il peut amener les habitants à croire que nous faisons mal notre travail »
Jean-Luc, service propreté urbaine. —

Chiffres clés

La propreté urbaine en chiffres

- 130 km de trottoirs
- 4 tonnes de déchets ramassés par jour en moyenne (dépôts sauvages, balayages, etc.) soit 1 400 tonnes par an
- 38 agents municipaux affectés à la propreté répartis en 5 équipes, dont 1 équipe dite « volante »
- 38 agents affectés aux espaces verts
- 3 ambassadeurs du tri qui sensibilisent... et verbalisent !
- 1 entreprise chargée de la collecte et de l'évacuation des encombrants (Veolia) et 1 affectée au ramassage des encombrants sur les marchés (le nettoyage de la voirie reste assuré par les agents municipaux)

LE SAVIEZ-VOUS ?

A chaque saison ses contraintes

Les rues du centre-ville à forte fréquentation* sont nettoyées tous les jours, y compris le samedi et le dimanche, tandis que toutes les autres rues de la ville sont nettoyées une fois par semaine. En fonction des saisons, la fréquence de nettoyage des rues peut être impactée par plusieurs facteurs. En automne par exemple, l'indispensable ramassage des feuilles mortes représente un travail supplémentaire pour les agents chargés de la propreté urbaine. « Cette activité très chronophage multiplie par 3 le temps de nettoyage d'une rue » nous explique Fabrice du service propreté urbaine. En hiver, les périodes de gel ont un impact sur le fonctionnement des aspiratrices ce qui a pour conséquence de ralentir les cadences. « Au printemps et en été, les gens sortent davantage et malheureusement certains en profitent pour jeter dans la rue, notamment en centre-ville, leurs bouteilles et autres déchets » continue Fabrice, « cela représente une surcharge de travail considérable ».

Enfin, le passage au Zéro Phyto (voir article page 26) constitue également une tâche supplémentaire pour les agents (désherbage, etc.). ■

**rues de Paris, de la Marne, de Verdun, Henri-Leduc, Henri-Janin, Jules-Guesde, avenue des Fusillés et RN6 en centre-ville*



En raison de sa forte fréquentation et de sa configuration, le souterrain de la gare fait partie des endroits les plus difficiles à nettoyer. Un nettoyage (ramassage des papiers et changement des sacs poubelle) a lieu tous les soirs de la semaine tandis que son nettoyage complet au karcher est effectué un vendredi sur deux (la fréquence a été revue à la hausse en 2017), de 22h à 6h du matin, par une équipe de 5 agents en moyenne. La tâche est longue et fastidieuse et encore une fois le respect de la propreté de cette zone après leur passage est un service rendu à tous, usagers comme employés communaux !

— « On a souvent tendance à évoquer le négatif mais je trouve qu'il faudrait aussi souligner le travail remarquable que les agents municipaux effectuent au quotidien. C'est en construisant ensemble que nous arriverons à faire bouger les choses » -
Éliane L., habitante du Plateau. —



ZOOM SUR

Les ambassadeurs du tri, sensibiliser et contrôler



Les ambassadeurs du tri sont vos interlocuteurs privilégiés en cas de doute sur la destination d'un déchet (voir pages suivantes). Ils effectuent également de

nombreuses actions d'animation, que ce soit dans les écoles, dans les centres de loisirs et en porte à porte. Au-delà de leurs missions de sensibilisation, leur rôle est également d'exercer un contrôle des prestataires (ramassage des encombrants, fournitures des bacs, déchèterie mobile, etc.).

Un doute ? Une question ? Ne restez pas sans réponse ! Les ambassadeurs du tri sont là pour vous aider à adopter les bons gestes alors n'hésitez pas à les appeler au 01 43 86 38 67 et à leur laisser un message avec vos coordonnées. Souvent sur le terrain, ils ne manqueront pas de vous rappeler au plus vite.

Vous trouverez également des informations utiles sur <http://www.ecoemballages.fr/grand-public/trier-cest-facile/le-guide-du-tri>

Aider à la propreté de nos rues en adoptant les bons gestes de tri, c'est par ici !



Trions malin au quotidien !

Jour après jour, veillons à adopter les bons réflexes. Pour bien trier, suivez le guide :



Un bac jaune pour les **bouteilles en plastique** (eau, soda, lessive, lait, lessive...), **briques alimentaires et emballages en carton** (soupes, jus de fruits, paquets de céréales, sucre...), **boîtes métalliques** (conserves, canettes...), **journaux, prospectus et magazines**.
Tout le reste (pots de yaourts, sacs plastique...) part dans votre poubelle d'ordures ménagères.



Un bac vert pour des déchets en verre. Ici vous pouvez jeter : **les bouteilles, bocaux et pots en verre** (sans bouchon, ni capsule, ni couvercle, il est inutile de les laver). Tout le reste (vaisselle, ampoules...) part dans votre poubelle d'ordures ménagères.



Un bac bleu pour les **déchets végétaux** (feuilles, herbe, taille de haies et d'arbustes, produits d'élagage d'arbres...). Les fleurs en plastique et pots de fleurs sont à déposer dans votre poubelle d'ordures ménagères. La collecte se fait d'avril à novembre.

LES DÉCHETS

Agissons, trions !

Si la Ville met tout en œuvre pour permettre de garder propres nos rues au quotidien, cet objectif ne pourra être atteint sans la volonté et les bons gestes de chacun.



Les détritrus, c'est pas dans la rue !

Papiers, bouteilles, canettes, mégots de cigarette... aucun déchet ne devrait finir par terre. De nombreuses corbeilles sont présentes dans les rues de la ville. Ces dernières sont vidées tous les jours en centre-ville par les agents de la propreté urbaine et au moins une fois par semaine dans les autres quartiers de la commune.

Pour sortir nos encombrants, on attend le bon moment !

Vous souhaitez vous débarrasser d'objets de grande dimension (literie, meubles, vélos, etc.) ? Pour que nos trottoirs ne se transforment pas en dépotoir, il est important d'appliquer quelques règles avant de déposer ces déchets de manière anarchique dans les rues.

- **Respecter les dates de dépôt des encombrants** : les jours de ramassage des encombrants figurent sur le même calendrier que les collectes sélectives, sauf pour les secteurs Blandin, centre-ville et HBM-Coteau. **Les encombrants doivent être déposés la veille au soir.** Vous avez reçu vos calendriers personnalisés en fonction de votre secteur en début

d'année dans votre boîte aux lettres mais vous pouvez également les télécharger sur www.villeneuve-saint-georges.fr/cadre-de-vie/proprete-et-dechets/trides-dechets.html.

- **Veiller à ne pas gêner le passage sur la voie publique** et à ne pas déposer un volume trop important d'objets en une seule fois.

Vous pouvez également déposer vos déchets volumineux à la déchèterie mobile du 105 avenue Antatole-France, tous les samedis de 9h à 16h (sur présentation d'un justificatif de domicile).

— En triant, nous participons tous à notre niveau à préserver les ressources naturelles mais aussi à créer de l'emploi local et à alimenter les finances de la Ville. Trier est donc bénéfique pour tous ! —

— « *Des actions pourraient être envisagées avec les élus du conseil municipal des enfants pour sensibiliser leurs petits camarades, leurs parents, leurs voisins... Des plus jeunes aux plus âgés, chacun d'entre nous doit donner l'exemple en adoptant les bons gestes !* » -

Florent P., président de l'amicale des locataires CNL du Bois Matar. —



ZOOM SUR

Les déchets spéciaux

De par leur nature (produits toxiques, polluants, etc.), certains déchets doivent faire l'objet d'une attention toute particulière.



- **Les gravats, déchets de bricolage ou les déchets électriques et informatiques** (réfrigérateur, four, ordinateur, jouets à piles, etc.) **ne constituent pas des encombrants.**

- **Les déchets toxiques ou polluants** (peintures, solvants, vernis, colles, batteries, produits phytosanitaires, néons, thermomètres, etc.) sont également des déchets spécifiques.



Ces déchets doivent être apportés à la déchèterie mobile au 105 avenue Anatole-France (ouverte le samedi de 9h à 16h).

Sachez également que les magasins ont l'obligation légale de reprendre gratuitement votre ancien appareil électroménager en cas d'achat d'un nouveau modèle équivalent. C'est la **reprise « 1 pour 1 »** : 1 appareil recyclé pour 1 appareil acheté. Les piles, ampoules et petits appareils électriques sont également récupérés par de nombreuses enseignes.

- **Les déchets médicaux (seringues, pansements) sont à apporter au centre de santé Henri-Dret au 10 rue des Vignes et les médicaments non utilisés en pharmacie.**

Des sanctions pour les contrevenants



Grâce à plusieurs agents assermentés et avec l'aide des policiers municipaux habilités à dresser des procès verbaux, la municipalité s'engage à faire preuve de la plus grande fermeté à l'égard des contrevenants.

- Un dépôt sauvage constitue une infraction au Code pénal et expose le contrevenant à une amende pouvant aller de 38 à 1 500 euros.

- A ces sanctions prévues par la loi viennent s'ajouter des facturations forfaitaires en cas de dépôt non conforme ramassé par les services de la Ville (ce qui constitue une infraction au règlement de collecte de la commune). Selon le type de dépôt, l'amende sera de 150 ou 500 euros (amendes cumulables en cas de dépôts multiples).

ASSOCIATIONS

Les belles actions des bénévoles



Trois questions à Édouard Feinstein, président de l'association OSE

Votre association organise régulièrement des opérations de nettoyage avec des volontaires le long des berges de Seine et de l'Yerres, sur le parking de la gare et même dans les rues (après les inondations notamment). Depuis quand intervenez-vous sur la ville et quelles sont les améliorations que vous avez constatées ?

Édouard Feinstein : Notre première opération sur Villeneuve date de 1992 et contrairement à ce que l'on peut croire il y avait beaucoup plus à nettoyer à l'époque ! Électroménager, voitures découpées... les interventions successives et la médiatisation de ce genre d'infractions ont eu des effets visibles même s'il reste encore beaucoup à faire pour arriver à changer les comportements.

La mobilisation du plus grand nombre sur ce genre d'opérations citoyennes est donc primordiale

— Nous avons tous à gagner à nous mobiliser ! —

E. F. : Bien sûr ! Ce type d'opérations est très fédérateur même s'il n'est pas toujours évident de mobiliser les personnes. Cela prend du temps et nous devons beaucoup miser sur les nouvelles générations

pour faire bouger les choses. Il faut vraiment sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge, dans les écoles notamment. Nous avons tous à gagner à nous mobiliser !

Une quarantaine de volontaires étaient mobilisés lors de votre opération du 19 mars dernier, quelle sera votre prochaine action ?

E. F. : Notre dernière opération a permis de retirer 35m³ de déchets, soit l'équivalent de 3 bennes, des berges et du parking de la gare. Parmi les volontaires se trouvaient des jeunes du SMJ de Chevilly-Larue et les Roms amis d'Ivry-sur-Seine, les Roms du camp de l'Yerres ont quant à eux nettoyé tout leur secteur. Et une nouvelle fois le succès de cette opération a été permis grâce à l'appui de la municipalité, au renfort du bateau du SIAAP* et au soutien de nos partenaires habituels (Préfecture de Région, Département, Ports de Paris, VNF, Vacances propres, Disney, Balao, etc.). Nous attendons également des réponses positives de l'Agence de l'eau et du Ministère de l'Écologie, ce qui pourrait aider encore davantage nos opérations sur Villeneuve !

La prochaine action aura lieu dimanche 28 mai à Villeneuve Triage, entre la place Mouliérat et le Grand Mât. Rendez-vous à 9h place Mouliérat ! ■

**Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne*

Les associations mobilisées

De SOW à Femmes solidaires de Villeneuve et d'ailleurs, d'Arc-en-ciel à Pluriels94 en passant par Couleurs d'avenir, les associations présentes sur la commune sont nombreuses à se mobiliser pour organiser des actions citoyennes tout au long de l'année. Nettoyage de la Cité Kennedy, du Bois Matar et du quartier de la Passerelle, sensibilisation au recyclage avec les ambassadeurs du tri, ces belles preuves d'engagements collectifs donnent tout son sens à la notion de « vivre ensemble » et nous montrent que chacun à notre niveau nous pouvons agir pour améliorer le quotidien de tous. Merci à eux pour leur mobilisation et pour leur engagement quotidien.



— « Le 20 mai, l'Union des commerçants et des artisans sera présente aux côtés des agents municipaux pour faire bouger les choses et nous invitons tout le monde à se mobiliser ! En janvier dernier, j'avais annoncé le souhait de l'UCA de travailler en partenariat avec la Ville pour contribuer à la mobilisation contre les incivilités et cet engagement réciproque est en train de porter ses fruits. Grâce aux signalements transmis, près de 50 dépôts sauvages ont été enlevés sur la ville depuis le début de l'année et je remercie les services de la propreté urbaine pour la tâche énorme qu'ils effectuent au quotidien. De leur côté, les commerçants représentent un vecteur d'information important auprès de la population. C'est en agissant ensemble que nous pourrons y arriver. » - Joël Cappella, président de l'UCA —

AGIR ENSEMBLE

Une première grande opération citoyenne « propreté des quartiers »

Le 20 mai, soyons tous mobilisés !

Et si, le temps d'une journée, nous étions tous mobilisés auprès de ces hommes et de ces femmes qui nettoient nos rues au quotidien pour faire bouger les mentalités et réaliser un embellissement de grande envergure sur l'un des quartiers de la ville ?

Nous l'avons vu, tous les efforts humains et matériels ne suffisent pas à garder nos rues propres tant que les règles de savoir-vivre ne seront pas respectées par tous. C'est pourquoi la Ville a décidé de mettre en place une première grande opération « propreté des quartiers ».

Celle-ci aura lieu dans le « cœur de ville », sur le secteur des HBM - Écrivains - Berthelot, du mercredi 17 au samedi 20 mai, et se conclura par une journée citoyenne le 20 mai 2017.

Le principe

Pendant toute la durée de l'opération propreté, les équipes de la Ville interviendront de manière renforcée sur le secteur concerné. Nettoyage de la voirie (17 km de trottoirs) et du mobilier urbain, traitement spécifique du nettoyage de la RN6 aux abords du quartier, collecte des encombrants, embellissement des espaces verts... les agents communaux réaliseront une première étape de « lifting » avant la journée citoyenne du 20 mai (voir encadré) qui constituera la dernière étape de cette grande action et le commencement de belles initiatives à venir. ■

ET LA SUITE ?

Cette 1^{ère} opération marquera officiellement le début d'une grande campagne de sensibilisation par voie d'affichage, chez les commerçants volontaires, dans les écoles...

Une deuxième opération aura ensuite lieu à la rentrée sur le quartier du Plateau pour continuer sur cette belle lancée. C'est toute la ville qui est concernée !

Plus nous serons mobilisé-e-s et plus nous réussirons à faire bouger les choses !

Journée citoyenne

Villeneuve-Saint-Georges
Quartier Cœur de Ville
HBM - Écrivains - Berthelot

Samedi 20 mai
Journée citoyenne

Rdv place des HBM
Tous ensemble pour la propreté **à 13h**

La propreté, un combat citoyen!

Et pendant 1 mois
Grand lifting
du quartier par les équipes de la Ville

Suivez-nous sur
f et t
www.villeneuve-saint-georges.fr

RENDEZ-VOUS PLACE DES HBM

Habitants, associations, commerçants, membres des conseils citoyens... **rendez-vous samedi 20 mai sur la place des HBM (accueil des volontaires entre 13h et 14h)** pour participer à cette première grande journée citoyenne de propreté des quartiers avec les services municipaux !

Au programme : vous serez accueillis par les agents communaux avec qui vous formerez des équipes mixtes pour réaliser des tournées de ramassage des déchets (papiers, canettes, etc.) dans les rues du quartier. Tout le matériel nécessaire (gants, sacs, pelles, etc.) vous sera fourni. Des stands d'information et sensibilisation, tenus notamment avec les ambassadeurs du tri, seront présents tout l'après-midi. Nous vous attendons nombreux !

Inscriptions sur place le jour même et préinscriptions possibles sur www.villeneuve-saint-georges.fr



LE CONSERVATOIRE VOUS DONNE RENDEZ-VOUS

Voyage au pays du tango

Comme de tradition pour terminer une année de cours et d'apprentissages, les élèves du Conservatoire municipal de musique, de danse et d'art dramatique donneront une représentation le 10 juin prochain à 17h au Sud-Est Théâtre.

Le spectacle, intitulé « France-Argentine : une histoire d'amour », aura la particularité de réunir sur scène pas moins de 150 élèves artistes des départements musique, chant, danse et théâtre. Fruit de plusieurs mois de travail entre la compagnie Alternancia de Maria-Rosa Hakimian et le Conservatoire municipal, cette création porte sur l'histoire des musiques argentines et les relations interculturelles qui se sont développées au fil du temps entre l'Hexagone et le pays du tango. « *Ce spectacle constitue un moment fort pour notre Conservatoire, les élèves ont travaillé dessus toute l'année durant* » rappelle d'emblée Monica Taragano, professeur et coordonnatrice de l'événement. « *Cette création propose une ouverture sur les différentes musiques argentines : le tango comme base d'inspiration bien sûr, mais aussi la musique classique et folklorique* ». Théâtre, comédie musicale, danse, chant, orchestre, musique de chambre... pratiquement toutes les disciplines et toutes les classes d'âges

—
**150 élèves
artistes
réunis sur
scène** —

du Conservatoire - dès 6 ans - seront réunies sur scène. Même les danseurs de la compagnie Alternancia viendront se mêler aux élèves. Autant d'occasions de riches échanges qui nourriront à coup sûr les uns les autres.

« **France-Argentine : une histoire d'amour** »,
samedi 10 juin à 17h au Sud-Est Théâtre
(21 avenue Carnot)



3 questions à...



Maria-Rosa Hakimian,
chorégraphe
& directrice de
la compagnie
Alternancia

Parlez-nous du spectacle « France-Argentine : une histoire d'amour » ?

Il s'agit d'abord d'une histoire d'amour entre ces deux pays, qui ont entretenu des liens étroits depuis le Moyen-Âge. Cette passion commune est racontée dans le spectacle au travers d'une autre histoire d'amour, celle d'un couple de jeunes qui se rencontrent dans un cours de tango au Conservatoire de... Villeneuve-Saint-Georges !

Pourquoi le choix du tango ?

Parce que le tango, c'est un langage corporel très riche. C'est aussi la possibilité de proposer une musicalité intéressante et un bagage émotionnel et interprétatif varié. C'est enfin une façon pour les jeunes de se confronter à la danse de couple, qui nécessite de mobiliser des valeurs comme le respect, la courtoisie et l'accueil de l'autre.

Comment avez-vous travaillé avec le Conservatoire ?

Dans le cadre de notre résidence au Conservatoire cette saison, nous avons mené des ateliers hebdomadaires de danse, de théâtre, de musique et même de comédie musicale avec la Compagnie4ARTS. Si le spectacle était écrit sur le papier, il s'est construit en avançant pas à pas avec les professeurs et les élèves. Ce fut une vraie belle expérience !

Spectacle

Soirée « 4ARTS » à l'affiche du 17 mai !



A 20h30, le Sud-Est Théâtre accueillera une nouvelle fois les élèves du Conservatoire, pour ce qui s'annonce comme une grande fête transdisciplinaire de la danse, du théâtre, du chant et... de la comédie

musicale ! Cette soirée « 4ARTS » - du nom de la compagnie organisatrice qui travaille au sein du Conservatoire - se déroulera en deux temps : d'abord, les élèves de chacune des classes (théâtre, danse, chant

et comédie musicale) présenteront leurs acquis. Ensuite, ce sera au tour des étudiants de la classe de comédie musicale des cours Florent, exceptionnellement invités pour l'occasion, de nous régaler avec une prestation pleine de surprises. Marine Tirouet, coordonnatrice de la Compagnie4ARTS relate : « Depuis deux ans que nous sommes au Conservatoire, notre compagnie propose d'initier les 13-17 ans à la comédie musicale. Nous avons donc envie de montrer ce qu'ils sont aujourd'hui capables de faire ! ». De son côté Laurent Austry, professeur de chant au cours Florent comme au Conservatoire, explique que « c'est l'occasion pour nos jeunes de découvrir le travail abouti d'élèves-professionnels du cours Florent ». La soirée sera rythmée par l'annonce de trois nominés pour chaque catégorie (danse, chant, théâtre et comédie musicale). Les trophées seront remis lors de la soirée du 10 juin.

Compagnie4ARTS, mercredi 17 mai à partir de 20h30 au Sud-Est Théâtre, avec la participation exceptionnelle des élèves du cours Florent.



7290 - VILLENEUVE-SAINT-GEORGES (S. et O.) - Vue artistique sur l'Yerres - Ancien Château Duplex.

À LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE VILLENEUVOIS

Les secrets du château de Bellevue

Derrière une façade que tout le monde croit connaître, le château de Bellevue recèle des secrets à faire pâlir les collectionneurs d'anecdotes et férus d'histoire...

Si elle accueille aujourd'hui le Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique, cette demeure du 18^e siècle a aussi abrité un groupe scolaire, un bureau de poste, la Justice de paix (tribunal de proximité), la perception, ou encore le centre de secours des sapeurs pompiers de Paris. Mais avant cela, quelle a été l'histoire du château de Bellevue ?

Le bâtiment était jadis entouré d'un parc, agrandi par 76 acquisitions successives. Le premier propriétaire connu est Jean Bachelier, mort en 1688. En 1756, Duplex, ancien gouverneur de Pondichéry, achète la propriété, avant de la revendre à son tour. Plusieurs acquéreurs se succèdent ensuite, comme le peintre de batailles Casanova ou le maire Jolly de La Tour, qui administra la ville entre 1806 et 1814. En 1908, le château passe aux mains d'une société de lotissement. Racheté par la commune en 1914, celui-ci devait être aménagé en groupe scolaire, afin de répondre à l'augmentation du nombre d'élèves dans le centre ancien. Pendant la guerre 1914-1918, il sera finalement occupé par des familles de réfugiés des régions envahies par l'armée allemande.

Sources :

- Direction des archives et de la valorisation du patrimoine de Villeneuve-Saint-Georges
- *Aujourd'hui et hier Villeneuve-Saint-Georges, balades dans les rues de la ville*, Jean-Marie Castel, éditions Design Graphic, octobre 1998
- *Le château de Bellevue à Villeneuve-Saint-Georges*, mémoire de Michel Gutierrez (2016)
- www.delcampe.net

Le « plan Inventaire 1887 » remodelé

En 1922, un vaste projet d'aménagement du château de Bellevue est mis en œuvre. C'est peu ou prou à cette époque que le jardin est transformé en square public baptisé Duplex. C'est dans ce jardin que fut découverte la pierre des Bucheriaux, reconnue depuis comme un dolmen antique, ainsi que des sépultures gallo-romaines et franques. Construction d'un escalier, d'un mur fermant la cour, réparation de la cheminée monumentale de la salle de lecture - actuelle salle Liszt... Le chantier s'éternise trois années durant. Le « plan Inventaire » de 1887 est ainsi profondément remodelé. Sur ce dernier, on remarque que si l'escalier central figurait déjà au même emplacement qu'actuellement, le salon rose (salle Liszt) servait jadis de salle à manger et la salle Verdi était probablement une chambre.

Le Conservatoire s'installe au château

C'est en 1999 que le Conservatoire municipal (auparavant rue Jules-Guesde) prend enfin ses quartiers au sein du château de Bellevue. L'inauguration a lieu le 23 octobre de la même année. L'occasion de faire des travaux de rénovation mais aussi d'ouvrir de nouvelles classes, parmi lesquelles le piano jazz, la guitare électrique, ou encore les cours d'art dramatique. Le tout encadré d'une main de maître par le directeur des lieux Frédéric Ivassich, toujours en poste actuellement, et d'une trentaine de professeurs de haute voltige. ■



Pose de moulures réalisées par les menuisiers municipaux, octobre 2015.

ZOOM SUR...

La rénovation du château se poursuit

Depuis quelques années, grâce à une volonté forte de la Municipalité de préserver le patrimoine villeneuvois, de nombreux travaux de rénovation ont été réalisés et le bâtiment a été réhabilité jusqu'au 3^e étage. Fresque réalisée dans la cour en 2013, ravalement des 4 façades et remplacement des menuiseries en 2014, pose de moulures réalisées par l'équipe des menuisiers municipaux et finition des peintures et des dorures de la salle Chopin en 2015, réfection de la salle Verdi en 2017... le château continue de faire peau neuve !



André et Jeanne Marchoix, le 16 décembre 1950 au restaurant *Le Petit Bleu* situé rue des Écoles, le jour du mariage de Roland Marchoix.



Jean-Jacques Clair à 10 ans.

MÉMOIRE

Des Villeneuvois parmi les « Justes » ?

L'histoire bouleversante de Jean-Jacques Clair, jeune enfant juif caché par un couple de Villeneuvois pour le sauver de la barbarie nazie.

« Roland, sans toi, je ne serais pas là aujourd'hui. (...) Mes parents portaient une étoile jaune. (...) 1942, à Paris, l'année des rafles. (...) Tu es venu bravement me chercher où l'on m'avait caché et tu as traversé tout Paris pour arriver à Villeneuve-Saint-Georges. (...) Merci pour tout. » Ce sont les dernières paroles que Jean-Jacques Clair a prononcées en 2013, devant le cercueil de son parrain Roland Marchoix. C'était le fils d'André et Jeanne Marchoix, tous deux aujourd'hui décédés. Lui était professeur de musique mais surtout le chef d'orchestre du plus grand théâtre aux yeux du petit Jean-Jacques, celui de Villeneuve-Saint-Georges. Au péril de leur vie, papa André et maman Jeanne ont caché le petit Jean-Jacques de 1943 à 1945. Ils l'avaient accueilli chez eux, au 33 rue des Écoles (aujourd'hui rue Henri-Janin), quand il avait un an, en le faisant passer pour leur neveu. Il n'a quitté Villeneuve-Saint-Georges qu'en 1947, pour rejoindre enfin ses parents et son frère en 1948, en Franche-Comté. Jean-Jacques Clair est aujourd'hui retraité. S'il a quitté Villeneuve-Saint-Georges, il n'en oublie pas pour autant notre ville et l'école Jules-Ferry qu'il a fréquentée. Ni ceux qui l'ont sauvé de la barbarie nazie. « Il nous a contactés car il souhaite que le titre de « Juste » soit accordé au couple Marchoix » explique Élisabeth Gagne de la direction des archives et de la valorisation du patrimoine. Pour obtenir cette reconnaissance, les Archives n'ont pas lésiné sur les moyens : recherche

—
**Ils l'avaient
 accueilli
 chez eux
 au 33, rue
 des Écoles —**



Jean-Jacques Clair.

des actes de naissance et de décès des Marchoix, de la tombe des époux au cimetière communal, du recensement de la population en 1946 indiquant le vrai nom de monsieur Clair...

« Etre archiviste, c'est un peu comme Sherlock Holmes », conclut la Direction des archives qui attend la décision de la Commission des Justes de Yad Vashem, à Jérusalem. Car les Archives communales, n'ont rien de poussiéreux ni d'obscur, comme on se l'imagine à tort. C'est au contraire un lieu au croisement de la grande Histoire et du quotidien des Villeneuvois. Un service précieux, d'où peut jaillir une lumière qui éclaire la mémoire collective et individuelle, et reconstitue le passé pour mieux assurer les pas des générations futures. ■

INTÉGRATION

Un ESAT pour s'occuper du cimetière

Nettoyer le cimetière, retirer les mauvaises herbes, jeter les objets qui traînent : un travail que la municipalité a décidé de confier, en 2017, à un Établissement et service d'aide par le travail (ESAT). La première intervention a eu lieu le 26 avril dernier. Cette structure, dont la mission est d'employer des personnes handicapées pour des travaux manuels, interviendra régulièrement durant toute la période de pousse, soit jusqu'à la Toussaint. Une belle occasion de concilier l'entretien du cimetière et l'intégration des personnes handicapées à la vie locale.



ZOOM SUR

les Jardins familiaux

L'association des Jardins familiaux, qui fêtera prochainement ses 100 ans, gère 22 hectares de jardins, répartis en douze secteurs. Objectif : permettre aux 830 familles adhérentes de pouvoir cultiver fruits et légumes. Très avantageuses, les récoltes peuvent représenter l'équivalent d'un Smic par an et par parcelle. Pour demander un carré de terre - priorité sera donnée aux Villeneuvois. Merci de postuler à : Jardins familiaux, 3 rue des Sapeurs-Pompiers de Paris, BP 75, 94190 Villeneuve-Saint-Georges.



ZOOM SUR...

Zéro-Phyto : on y est !



Le parc de l'Europe depuis le passage au Zéro Phyto. Un lieu agréable à arpenter, loin de l'espace gravillonné d'il y a quelques années.

Depuis janvier dernier, la loi Labbé interdit aux collectivités d'utiliser des pesticides dans les espaces verts et sur les voiries. Une démarche que la Ville avait déjà largement anticipée. Explications.

Source importante de contamination des eaux et de risques pour la santé des jardiniers amateurs comme des professionnels, les pesticides sont désormais interdits par la loi Labbé du 1^{er} janvier 2017* dans les jardins, espaces végétalisés et infrastructures accessibles au public. Une transition déjà entamée par la municipalité, qui se veut proactive en la matière : « *Nous n'avons pas attendu la promulgation de cette loi* » nous explique Gaëlle Techer, du service municipal du Développement durable, « *depuis 2008 - quand madame la Maire a voulu mettre en œuvre cette mesure forte - nous n'utilisons plus de pesticides en ville. C'est aussi le cas avec une mise en œuvre progressive depuis 2015 dans les espaces dits « à contraintes », comme les terrains de sport et les cimetières, alors même que la loi reste floue sur le sujet* ». Au fil des années, cette politique volontariste s'est traduite par une série d'initiatives. Signal fort, la signature en 2013 de la convention *Phyt'Eaux* Cités visait à prévenir la contamination des eaux par les produits phytosanitaires d'origine urbaine. Cette démarche s'est accompagnée d'un audit, puis d'une formation des agents à l'emploi

de méthodes et produits alternatifs. Au détour d'une rue, on assiste aujourd'hui à un retour des pratiques ancestrales mais bel et bien efficaces : maniement de la binette, soin naturel des arbres, élimination des parasites par des lâchers d'insectes, etc. Également mis en place, un plan de gestion différenciée des espaces selon la nature des sites d'intervention. Exemple : on pratique un jardinage de précision en centre-ville, mais on opte pour le fauchage tardif au parc de la Chevette. Il n'empêche, cette évolution de la politique d'entretien suscite forcément son lot de récriminations. « *Il est important d'expliquer sans relâche aux habitants le pourquoi de ce retour de la nature en ville. Des brindilles qui poussent dans les interstices d'un trottoir, c'est juste la nature qui reprend ses droits* », conclut Frédéric Gaetta, du service des Espaces verts.

* Renforcée par la loi de transition énergétique

— « **Depuis 2008 nous n'utilisons plus de pesticides en ville** » —

PORTRAIT

Garbis Imas, nouveau restaurateur du « Chalet des Flandres »



De ses origines arméniennes et de son pays de naissance - la Turquie - Garbis Imas a ramené le meilleur de la cuisine orientale. Chiche-kebabs, aubergines et poivrons farcis à la viande, houmous, baklava... Le nouveau gérant du Chalet des Flandres a su habilement composer une carte faite de spécialités venant d'Orient mais aussi d'Europe, avec son pot-au-feu à tomber par terre, ses endives au jambon et son gigot d'agneau à commander en début de service si l'on veut être certain de pouvoir s'en délecter. Car depuis la reprise du restaurant voilà trois mois, le Chalet des Flandres ne désemplit pas. Ouverte tous les midis de la semaine (sauf les week-ends), cette taverne de 150 couverts, nichée au cœur de la zone d'activités des Flandres à Villeneuve Triage, est régulièrement prise

d'assaut par les employés des entreprises alentours. Ici les prix font fondre les habitués : 8,80€ le plat du jour et 12,50€ pour la formule entrée-plat ou plat-dessert. Il faut dire qu'à 58 ans, Garbis connaît bien les ficelles du métier. Arrivé en France à 19 ans, l'homme n'a qu'une idée en tête : ouvrir son restaurant. De petits boulots en petits boulots, il économise suffisamment pour ouvrir sa première affaire à Alfortville. Son âme d'entrepreneur le pousse à reprendre un café, puis un snack, avant de finalement tout lâcher pour s'installer en ville. « *J'avais envie d'un nouveau départ* » conclut l'homme, qui avoue avoir la bougeotte, « *ici, je me sens bien et j'ai déjà noué pas mal de connaissances* ». Fan du PSG, des jeux de carte et surtout de ses petits-enfants, Garbis Imas avoue, cette fois-ci, avoir très envie de s'implanter durablement en ville. ■

Des spécialités d'inspirations orientale et européenne —

Chalet des Flandres, 98 avenue de Choisy à Villeneuve-Saint-Georges, Ouvert tous les jours (sauf les samedis & dimanches) de midi à 15h - Tél. : 09 52 73 21 99

WORKING GIRLS

Une masterclass pour construire votre identité de marque



Créé en 2014 par la jeune entrepreneure villeneuvoise Sokouana Gary*, Working Girls est un réseau national permettant de fédérer des femmes entrepreneures entre elles pour un développement efficace de leur activité. Ce réseau en croissance constante n'a de cesse d'accompagner les femmes dans leurs démarches de création et de dynamisation d'entreprise en leur proposant d'apprendre à se connaître et de faire vivre leurs projets.

C'est dans cette logique que **Working Girls proposera dès septembre 2017 une masterclass coanimée par le cabinet de conseil en stratégie d'identité de marque Amany Kimya Strategy.**

Vous êtes une femme entrepreneure ou avec un projet d'entreprise ? N'hésitez plus pour vous inscrire !

Au programme : une formation complète parfaitement intégrée dans la réalité du marché pour vous aider à vous positionner et à imposer votre marque dans le respect de vos valeurs et de votre identité propre. Diagnostics de business plans, études de cas, exercices de développement personnel, conseils personnalisés... chaque séance est étudiée pour vous accompagner au mieux dans votre projet !

À partir du samedi 23 septembre 2017 à l'espace Duhamel (allée Henri-Matisse)

Renseignements et inscriptions : Service développement économique de la Ville – 01 43 86 38 56
Working Girls - <https://www.workinggirlsdf.com/>

*En parallèle Sokouana Gary continue de développer des projets à Villeneuve-Saint-Georges en lien avec les dispositifs mis en place par la Ville en matière d'accompagnement et de développement des entreprises.

RETOUR SUR...

Une belle réussite pour l'Urban Trail !



Ils l'ont fait ! Ils et elles étaient plus d'une soixantaine à relever le défi de cette 2^e édition de l'Urban Trail Saint-Georges dimanche 2 avril dernier. Le départ a été donné à 10h par Maurice Belva, conseiller municipal délégué aux sports, à la piscine municipale. Coup d'envoi de 10 kilomètres de course à travers la ville pour des participants très motivés ! De l'avenue Kennedy au parc de Beauregard en passant par la rude côte de la Belle-Aimée, de l'église Saint-Georges au Bois des Carrières avant le retour à la piscine pour le franchissement de la ligne d'arrivée, toutes et tous ont donné le meilleur d'eux-mêmes. Et pour ne rien gâcher, le soleil était de la partie ! Félicitations à tous et bravo à Bernard Da Costa, arrivé premier avec un chrono de 37 minutes et 54 secondes ! **Retrouvez le classement et toutes les photos de l'événement sur la page Facebook « Ville de Villeneuve-Saint-Georges » et sur www.villeneuve-saint-georges.fr.** ■

TAEKWONDO

Encore de belles performances pour Team VSG !



Après avoir accueilli le championnat du Val-de-Marne le 10 décembre dernier au gymnase Roland-Garros - et remporté 18 médailles (5 en or, 4 en argent et 9 en bronze) le classant 3^e au niveau départemental ! - les athlètes du club Taekwondo Team Villeneuve-Saint-Georges ont enchaîné avec les championnats régionaux à Trappes les 11 et 12 mars derniers et glané 5 nouvelles médailles

(2 or, 1 argent et 2 bronze). Loin de s'arrêter sur cette belle lancée, le club a présenté 4 qualifiés - Alexia Amon, Eline Saysana, Darren Félicité et Lawrence Félicité - aux championnats de France les 22 et 23 avril*. Lawrence Félicité a également réussi de belles performances à l'Open de Belgique le 19 mars en remportant une médaille de bronze dans la catégorie cadet masculin moins de 49 kg (il était aussi le seul présent sur le podium dans sa catégorie à l'Open d'Allemagne !). Lawrence a également participé à la WTF Président Cup à Athènes du 25 au 28 avril 2017* avec Alexia Amon. A la clé en cas de classement dans les 3 premières places pour cette dernière compétition, une qualification directe pour les championnats d'Europe en septembre 2017 en Hongrie !

Et pour terminer sa saison internationale, le club participera à l'Open d'Autriche du 2 au 4 juin 2017. Encore une année bien remplie pour le taekwondo villeneuvois qui brille aux échelles nationale et internationale ! ■

**la date de parution du magazine ne nous ayant pas permis de publier les résultats de ces compétitions, rendez-vous sur la page Facebook « Taekwondo Team VSG » pour suivre toute l'actualité du club !*

HOMMAGE À MICHEL GALISSON

Une grande perte pour le sport villeneuvois



Disparu en ce début d'année, Michel Galisson restera à tout jamais connu comme l'un des grands noms du sport villeneuvois. Président historique du Club Ormoise, association emblématique de la ville créée en novembre 1928, il lui aura consacré plus de 50 années de sa vie et le laisse orphelin d'une partie

de son âme. Digne héritier d'un passé de traditions d'amitié et de fraternité cher à Michel Galisson, le club regroupe aujourd'hui trois grandes sections - l'Ormoise Basket Villeneuve-Saint-Georges, l'Ormoise Dynamique (« Il était le 1^{er} homme inscrit au cours de zumba gold pour notre plus grand bonheur » se souvient Catherine Robardet sur la page Facebook de la section Dynamique) et l'Ormoise Animation - qui font la fierté de notre commune et qui continueront d'honorer la mémoire de leur président de cœur par leurs belles actions et leurs beaux résultats.

Contacts :

Ormoise basket : 01 45 69 48 87 - www.basket94.fr
Facebook « Ormoise basket Villeneuve-Saint-Georges »
et « Ormoise Dynamique 94 »

ZOOM SUR...

L'association « Bougeons local »



Trois questions à Valérie Pohyer, présidente de l'association.



Comment vous est venue l'idée de créer l'association Bougeons Local ?

Un jour sur le chemin du travail, je me suis soudain rendue compte que je ne voyais jamais rien de ma ville. Je pars le matin, je rentre le soir, mais je ne participe pas à la vie locale. J'ai trouvé cela triste et dommage à la fois. C'est ainsi qu'en novembre dernier, nous avons monté l'association avec pour mot d'ordre : recréer du lien social dans nos quartiers.

Que proposez-vous concrètement ?

Même si nous sommes encore en gestation, *Bougeons local* fourmille de projets. Le premier d'entre eux consisterait à mettre en relation des producteurs locaux avec des consommateurs villeneuvois. Fruits, légumes, viandes, poissons... Nous sou-

— Recréer du lien social dans nos quartiers —

haiterions en effet organiser une remise hebdomadaire de colis de produits frais. Cela permettrait aux habitants de disposer de produits de saison sains, et surtout moins chers puisque sans intermédiaire. Actuellement, nous sommes en pourparlers avec *La Ruche qui dit Oui* et si ce n'est pas fructueux, nous voulons mettre en place une AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne). Mais nous avons également beaucoup d'autres projets en perspective : la mise en place d'une agriculture urbaine, l'organisation de café-jeux pour les familles, de repas entre voisins, ou encore le nettoyage de rues du Quartier Nord.

Comment comptez-vous vous y prendre ?

Faire bouger les lignes passe par la mobilisation de tous. Nous sommes donc d'abord en contact avec la mairie pour une aide organisationnelle. Nous cherchons aussi un lieu pour la distribution des paniers de nourriture, ainsi que pour les après-midi jeux que nous voudrions mettre en place. Évidemment, toutes les mains tendues sont les bienvenues ! Plus nous serons de bénévoles, plus nous pourrons proposer de projets intéressants. Cessons de critiquer sans agir, devenons actifs et solidaires les uns des autres. C'est là la meilleure manière de bien vivre notre ville !

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site Facebook de l'association « Bougeons Local »

ÉGALITÉ DES CHANCES

Rdjeunes contre les inégalités



L'association Rdjeunes (Rassemblement des jeunes pour la réussite) a pour vocation de favoriser l'égalité des chances dans le milieu scolaire et d'accès à l'emploi pour les jeunes des quartiers. Dans le cadre de ses missions, elle organise régulièrement des temps d'échanges mettant en avant les compétences ou la parole libérée des jeunes. C'était le cas mardi 4 avril dernier dans le cadre du retour des « Yourtes dans ma ville », installées cette fois-ci dans le quartier du Plateau. Mises en scène interprétées par les jeunes sur les différents axes générateur d'inégalités scolaires, témoignages et débats avec les habitants, les institutions et les jeunes concernés, propositions de solutions locales... cette soirée débat/action sans tabou a rencontré un franc succès et permis de réfléchir ensemble aux moyens d'action pour contribuer à l'évolution de cette situation. Un grand bravo à Rdjeunes pour leurs belles initiatives citoyennes et leur mobilisation quotidienne !



GRUPE «AGIR POUR VILLENEUVE» (DIVERS DROITE-DLF)

Un rond-point devant la gare : Quel intérêt ?

C'est la dernière trouvaille des «spécialistes» de la DIRIF et de Mme le Maire pour fluidifier la circulation devant la gare.

Le rond-point qui ne réduira en rien le trafic démentiel en centre ville (44000 véhicules jour) sera accompagné par la suppression du **tourne à gauche sur le pont de Villeneuve Le Roi**. Les véhicules venant de Province et voulant aller vers Villeneuve le Roi devront continuer jusque devant la gare, faire le tour du fameux rond-point et remonter vers le pont pour pouvoir tourner et traverser la Seine. Ce sera donc encore davantage de véhicules devant la gare (400 véhicules en plus en heure de pointe) avec toujours plus de pollution pour les Villeneuvois.

Ce n'est pas fini, Sylvie Altman veut «sécuriser» la traversée anarchique et dangereuse des

piétons devant la gare en **créant deux passages pour piétons**, espacés de 60m avec, à chaque passage protégé, un feu tricolore. Ne serait-il pas plus efficace de **rénover le souterrain**, de le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite et d'empêcher la traversée de la RN6 en surface ?

Sur 300 m, entre l'avenue Carnot et la gare il y aura 5 feux tricolores... pour fluidifier la circulation ? Décidemment tout va à l'envers dans cette ville !

On pourrait en rire si cela ne coûtait pas 3,4 millions d'euros aux contribuables. ■

**Les élus du groupe
« AGIR pour Villeneuve »
Voir notre site
« agirpourvilleneuve.com »**

LES RÉPUBLICAINS

Opposition censurée

Contrairement à la loi, ce sont à peine l'équivalent de 2 tweets qui sont accordés pour exprimer une opinion contraire à la pensée villeneuvoise communiste. A Villeneuve-St-Georges la liberté d'expression n'a pas sa place. ■

Kristell Niasme

LES ÉCOLOGISTES (SOUTENU PAR EELV)

Le plateau sans bus cet été ?

Nombre de Villeneuvois sont victimes de la mauvaise qualité des prestations assurées par Transdev. Notamment les usagers des lignes J et K. La municipalité ne s'en préoccupe pas. La majorité refuse la création d'un pôle intermodal. La rue des Fusillés devrait être mise à sens unique. Quel impact pour les utilisateurs de la ligne J2 ? ■

**Birol BIYIK
contact@villeneuvepourtous.com**

VILLENEUVE TOUS UNIS C'EST LE MOMENT (DIVERS PLURIELS)

Sécurité

Plus de 50 % de la délinquance du 94 est concentrée à Villeneuve-Saint-Georges selon la police de Créteil !

Que fait le Maire pour sécuriser les villeneuvois contre l'insécurité et la montée du radicalisme à Villeneuve-Saint-Georges ? ■

**Anastasia MARIE de FICQUELMONT
vsg.tousunis@gmail.com**

GRUPE VILLENEUVE-SAINT-GEORGES SÉCURITÉ (SOUTENU PAR LE FN)

Chères Villeneuvoises chers Villeneuvois, lorsque vous serez en mesure de prendre connaissance de cette tribune, vous aurez passés d'agréables fêtes de Pâques, c'est ce dont vous souhaitez notre groupe « Villeneuve-Saint-Georges Sécurité».

De tels moments consacrés à ces fêtes, loin du tumulte médiatique avilissant, sont propices à des introspections. Notre groupe vous en livre « UNE » du moins une résultante. De, LEON XIII « A qui veut régénérer une société en décadence, on prescrit avec raison, de la ramener à ses origines ».

Les 23 avril et 07 mai, à vous de juger de l'état de délabrement de « celle-ci ». Voudriez-vous la transmettre en « l'état » à vos enfants et petits-enfants ? ■

**Les élus du groupe
« Villeneuve-saint-Georges sécurité »**

GRUPE DES ÉLUS PS-PRG

La pollution dans notre ville, un problème qui nous concerne tous

La région Île-de-France doit supporter d'importants pics de pollutions dont la fréquence tend à augmenter depuis quelques mois.

Villeneuve-Saint-Georges subit de plein fouet les bouchons de la RN6, le survol des avions et le trafic du RER D qui causent énormément de pollutions sonores et environnementales. Dans notre ville, plus de la moitié de la population vit donc en zone de bruit et c'est l'ensemble des habitants qui est touché par la pollution. L'État essaye néanmoins de trouver des solutions, notamment le projet d'aménagement de la RN6 en centre-ville qui est empruntée par plus de 44 000 véhicules chaque jour. Le projet vise à améliorer les conditions d'intégration dans le centre-ville de la RN6, en optimi-

sant les conditions de sécurité de tous les usagers et en fluidifiant sa circulation par des aménagements urbains et routiers adaptés. Les travaux dureront jusqu'à fin décembre 2017. Ce sujet de santé publique est primordial pour notre ville. **Nous comptons sur vous pour faire entendre votre voix sur ces sujets sensibles !** RDV pour une réunion publique dédiée le lundi 19 Juin à 19h au foyer Jean Cocteau (rue Carnot), on vous y attend nombreux ! ■

**Les élus du groupe du Parti Socialiste et du Parti Radical de Gauche :
Guillaume Poiret, Laurent Dutheil, Charles Knopfer, Bénédicte Bousson-Janeau, Myriam Gaye, Mubbashar Khokhar, Stéphanie Alexandre et Sabah Cabello-Sanchez.**

groupes-vem@mairie-villeneuve-saint-georges.fr

GROUPE DES ÉLUS DU FRONT DE GAUCHE

La voie est progressiste et humaniste

Au lendemain des élections **un souffle nouveau s'est imposé à gauche**, où des valeurs comme **la solidarité, le partage, l'égalité et le respect de l'être humain** ont été mises en avant. Il n'est plus à démontrer que **ces valeurs sont bien ancrées dans nos politiques locales** portées **avec et pour vous**.

A la vue du **contexte politique national** nous sommes inquiets pour les années à venir, mais soyez assurés que **nous restons et resterons déterminés et mobilisés**. D'ailleurs, les élus du groupe Front de Gauche restent attachés à **la parole citoyenne dans tout ce qu'elle représente**. Favoriser le retour à la raison par **l'échange et le partage est la meilleure résistance**. C'est dans cet esprit que nous poursuivons nos efforts pour récolter la parole villeneuvoise et ainsi agir !

En effet, vous avez été nombreux à participer aux «50 rencontres», pour donner **votre avis sur Villeneuve** et les solutions pour améliorer votre cadre de vie. **Vous avez répondu présents et fait de cette démarche une première et réelle réussite !** Nous vous

en remercions chaleureusement. Cette consultation citoyenne s'inscrit en préparation de **rencontres villeneuvoises prévues à l'automne prochain** et nous sommes convaincus que vous serez nombreux à venir participer à la restitution des travaux engagés et à partager vos ressentis.

La démocratie participative existe, ce n'est pas un leurre ni un épouvantail, c'est juste-ment une manière de concevoir un «bien vivre ensemble» de qualité où la voix de chacune et chacun compte.

En agissant en élus de proximité au travers des projets partagés et des actions quotidiennes, nous entendons continuer d'être **humble-ment, pour vous, la voix progressiste et humaniste**.

Nous savons qu'ici plus qu'ailleurs cette aspiration est très majoritaire, et **oui, les Villeneuvois viennent de redirent avec force qu'ils n'étaient pas indifférents au sort des autres, qu'ils n'acceptaient pas la misère, les discriminations, les injustices.**

Faisons grandir l'espoir pour la 6^e République, le partage des richesses, le partage du temps de travail, le besoin de révolution fiscale, le droit à la retraite à 60 ans, le droit à la santé pour tous et d'être remboursés à 100%, un changement d'ère démocratique et une planification écologique vecteur naturel d'une relance économique.

Revendiquons-ensemble encore et encore l'idée de **rendre la souveraineté au peuple en abolissant la monarchie présidentielle**. Notre peuple n'en peut plus des « affaires » et des « scandales ». N'abandonnons pas notre pays, libérons nos communes de l'emprise oligarchique. Exigeons une lutte implacable pour vaincre les fanatismes, face à la guerre dans le monde et en Europe, vivons pour la paix. ■

Les Villeneuvoises et Villeneuvois ont le goût du bonheur. C'est légitime, c'est une force !

**Le groupe des élus du Front de Gauche
groupefdg@mairie-villeneuve-saint-georges.fr**

Prochaine séance du conseil municipal :
Judi 29 juin à 19h30
à la salle André-Malraux (allée Henri-Matisse)

D.C Créations Bijoutier
Joaillier
Créateur

28, avenue Carnot - 94190 Villeneuve-St-Georges
Tél. : 01 43 82 67 63

MARCHAND DE BIENS
ACHATS - VENTES D'IMMEUBLES
CONSTRUCTEUR
CCM GÉNÉRALE BÂTIMENT

◆ GROS ŒUVRE
◆ CHAUFFERIE
◆ CHARPENTE
◆ PLOMBERIE
◆ COUVERTURE
◆ PEINTURE
◆ ZINGUERIE
◆ REVÊTEMENT DE SOLS
◆ RAVALEMENT
◆ ELECTRICITÉ
◆ ISOLATION
◆ MENUISERIE

06 85 09 74 49
ccmbatiment94@hotmail.com

DÉPÔT : 24 RUE JULES GUESDES - 94190 VILLENEUVE-ST-GEORGES
SIÈGE : 38 RUE HENRI JANIN - 94190 VILLENEUVE-ST-GEORGES

DÉPANNAGE - ENTRETIEN - INSTALLATION
CHAUFFAGE CENTRAL • CHAUFFE-EAU
CHAUDIÈRES GAZ

HIRSCH & FACY sarl

23, rue du Chemin de Fer
94190 VILLENEUVE-ST-GEORGES

Tél. : 01 43 89 09 64
Fax : 01 43 86 99 88
hirsch.facy@wanadoo.fr

SATELEC
FAYAT GROUP

Agence VIRY-CHATILLON
24, avenue du Général de Gaulle
91170 Viry-Chatillon
Tél. 01 69 56 56 56

Agence ANTONY
3, rue Henri Poincaré
92160 Antony
Tél. 01 46 11 44 10

Agence BAGNOLET
73/77, rue des Rigondes
93170 Bagnolet
Tél. 01 48 40 92 75

Agence BONNEUIL-SUR-MARNE
ZAC des petits Carreaux
4, avenue des Marronniers
94380 Bonneuil-sur-Marne
Tél. 01 41 94 84 00

Agence NANTERRE
83, rue des Hautes Pâtures
CS 10063 - 92737 Nanterre Cedex
Tél. 01 41 19 27 80

Agence VERT SAINT-DENIS
255, avenue de l'Europe
77241 Vert Saint-Denis
Tél. 01 64 64 33 70

Installations électriques et supervision
dans les activités suivantes :
- Infrastructures et Réseaux
- Bâtiments tertiaires
- Industrie et Environnement en
Travaux neufs, rénovation et entretien

Pharmacies de garde (sous réserve)

Dimanche 7 mai 2017
PHARMACIE CARNOT
11 avenue Carnot
94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES
Tél : 01 43 89 00 44

Lundi 8 mai 2017
PHARMACIE COHEN
23 avenue Le Foll
94290 VILLENEUVE-LE-ROI
Tél : 01 45 97 53 52

Dimanche 14 mai 2017
PHARMACIE CAMILLERI
286 BIS rue de Paris
94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES
Tél : 01 43 89 09 14

Dimanche 21 mai 2017
PHARMACIE DE LA GARE
12 avenue Hippolyte Caillat
94290 VILLENEUVE-LE-ROI
Tél : 01 45 97 41 83

Jedi 25 mai 2017
PHARMACIE COHEN
23 avenue Le Foll
94290 VILLENEUVE-LE-ROI
Tél : 01 45 97 53 52

Dimanche 28 mai 2017
PHARMACIE COHEN
23 avenue Le Foll
94290 VILLENEUVE-LE-ROI
Tél : 01 45 97 53 52

Dimanche 4 juin 2017
PHARMACIE COHEN
23 avenue Le Foll
94290 VILLENEUVE-LE-ROI
Tél : 01 45 97 53 52

Lundi 5 juin 2017
PHARMACIE DUMON
23 rue Gabriel Peri
94460 VALENTON
Tél : 01 43 89 46 37

Dimanche 11 juin 2017
PHARMACIE DE L'ÉGLISE
28 avenue Jean Jaurès
91560 CROSNE
Tél : 01 69 48 67 38

Dimanche 18 juin 2017
PHARMACIE HUET SEUGNET
55 avenue de Choisy
94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES
Tél : 01 43 89 01 88

Dimanche 25 juin 2017
PHARMACIE JÉRIDI
4 rue Thimonnier
94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES
Tél : 01 43 89 05 84

Numéros d'urgence

SAPEURS-POMPIERS
Appelez le 18
Centre de secours
97 avenue Anatole France

URGENTES MÉDICALES
Appelez le 15 qui vous orientera
soit vers un médecin de garde
soit vers le SAMU

POLICE NATIONALE
Appelez le 17
Commissariat de Police
162 rue de Paris

HÔPITAL
(CHI Villeneuve-Saint-Georges)
40 allée de la Source
Urgences :

01 43 86 22 01 ou 02
Urgences pédiatriques
01 43 86 21 93
Urgences maternité
01 43 86 21 53

MÉDECIN DE GARDE
01 48 89 15 15 ou 0825 001 525
(0,15€/min)

SOS MÉDECIN
01 43 37 77 77
ou 01 47 07 77 77

CENTRE ANTI-POISON
01 40 05 48 48

URGENTES BUCCO-DENTAIRES
(dimanches et jours fériés)
01 48 52 31 17
En semaine à partir de 18h :
contacter SOS DENTAIRE
au 01 43 37 51 00 ou le service
stomatologie de la Pitié-Salpê-
trière au 01 42 17 71 91.

URGENCE ENFANT DISPARU
116 000

SOS VÉTÉRINAIRES
(le soir à partir de 19h et les
dimanches et jours fériés)
08 92 68 99 33 (0,34€/min)

GENDARMERIE NATIONALE
16 à 22 avenue du chemin de
Mesly
94000 CRETEIL
01 49 80 27 00

État-civil

BIENVENUE AUX BÉBÉS

Lucas MARTINS, Judith KUGLER, Rehan MOHAMMAD SAFDAR, Ahmed FELLAH, Nouzla AHAYA, Nina VIOLEAU NEAN, Tynéo VERMELHO, Matéo VERMELHO, Leïanna SAINT-LOUIS, Maya BOUAYI, Nada SAAD, Layana HADDOUM, Elvyn PANCRATE, Seyda ZAIDI, Tieny DOMANICO TOURE, Amel BENHAMMA, Anais MATUNGULU, Dounia KENNOUCHE, Lina ERAT, Mateus CONSTANTIN, Andréa WELO YUHA, Katalya LOPES TEIXEIRA, Lyora TIBOHI, Ashwin SELVARATNAM, Amar NEMMAR, Mohammad SADEKALLY, Nayla RANDRIATSARAFARA, Chahrazed YAHIAOUI, Ziad BAKOUK, Ilian OULAD ALI, RaSelma MOHAMMED SBA, Mirhat KARA, Subiksjan KANAPATIPILLAI, Gabriel NGOLO, Kenan KAPENA KANDE, Aminata DIABY, Asya ASLAN, Moctar FALL, Béatrice NEGARA, Naïla ARACI, Mariya DOS RAMOS, Yanis AOUIDA, Salimata NIANY, Lala SAISSI, Ilyane MEDANE, Lala Malika SAISSI, Eulalie HAUSSEGUY, Yamine ABDALLAOUI, Amber SAKHO, Iyed NABHANI

ILS SE SONT DITS OUI

Semra DEMIR et Ismail ÇIÇEK, Zeliha DEMIROGLU et Erdal SAKCI, Hebat-Allah SOLIMAN et Mostafa ALY, Ahlem AISSAOUI et Mohammed KRIFA, Adriana LUNGU et Ion GRIGORAS, Pauline SÉJEAN et Daniel HERELLE, Wafa BEN MOSBAH et Zouhaier GHALIOUNE, Akila DEHRI et Laurent NOTO

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Philomène SULLY, Haby TOURE, Jean-Luc ESTIEU, Joseph KOTTO, Thérèse LELIEVRE épouse GOURBEYRE, Jean-Claude BRAMILLE, José MENDES, Franck CARLOS, Raymond JOUY, Louis GROULT, Guy DYON, Odile PATRY veuve DUSSAUT, Paulette VALLEE épouse MONTFERRAT, Philippe MARCHAND, Brigitte RIGAUD, Roland TESSIER, Liliane PRESLE, Christiane PAGERON veuve MARTINAULT, Jacqueline SAMSON épouse COLLUCCIA, Daniel BELLANGER, Renée HUBERT veuve TABART, Rose CORNEVAUX, Irène TOURNIER, Louise ALBERGANTE, Andrée ILLOUZ épouse ADDA, Jules DEWEERDT, Jeanne AVRIL, Henri AUSSET, Benvindo GONCALVES PIRES, Roger FONTAINE, Jacqueline MAURICE veuve CORDIER

POLICE MUNICIPALE

13 rue de la Marne
01 45 10 11 15

ERDF Dépannage Sécurité

09 726 750 94
(prix d'une communication normale)

GRDF Dépannage Sécurité

0 800 47 33 33 (N° vert, gratuit depuis un poste fixe)

ECLAIRAGE PUBLIC

SATELEC : 01 69 12 70 07

LYONNAISE DES EAUX

URGENTES 24H/24H
0810 883 883

SyAGE (anciennement SIARV)

01 69 83 72 00 ou 01 69 83 72 72 (astreinte)

VIGILANCE METEO

32 50 (1,35€ par appel puis 0,34€/min)
www.meteofrance.com

TAXIS GARE DE VILLENEUVE 7j/7

01 43 89 00 36

JUGAL Philippe : 06 07 66 77 66

DE ANGELI Bortolo : 06 73 39 63 49

SALEMI Mohammad 07 61 46 90 34

NADOT Thierry 06 85 92 60 65

MICHAUD Franck 06 78 40 07 72

HASNAOUI Khalid 06 61 27 09 59

VELJKOVIC Vukasin 06 07 75 80 73

DURGUN Serkan 06 09 66 56 24

BLAIZOT Serge 06 74 53 13 27

BENAÏDA Nasseridine 06 60 67 44 44

SOLEIMANI CHETABI Iradj
06 63 98 01 53

VINATIER Laurent 06 62 04 19 77

POUR JOINDRE L'ACCUEIL DE LA MAIRIE : 01 43 86 38 00

Directrice de la publication : Sylvie Altman • **Rédactrice en chef** : Brigitte Donizeau • **Rédaction** : Noémie Rubatat, Mylène Sacksick (sauf page Tribunes) • **Photographes** : Joël Fibert, services municipaux • **Direction artistique et réalisation** : Pellicam SN • **Impression** : Imprimerie Grenier • **Publicité** : HSP EDISAG.

Ce Journal est certifié PEFC 70 %, prouvant que le papier utilisé est issu de forêts gérées durablement.

Notre imprimeur est engagé à nos côtés dans une démarche environnementale. Il est certifié ISO 9001, ISO 14001, FSC, PEFC, Imprim'vert et Print Environnement.

Si vous recevez le magazine municipal «Villeneuve et vous» de façon irrégulière ou si vous ne le recevez pas du tout, merci d'en informer le Service communication de la mairie en appelant au 01 43 86 38 23.

Le nécessaire sera fait pour que votre boîte aux lettres ne soit plus oubliée.



Réunion publique Quartier Nord



Une réunion publique d'information sur la rénovation urbaine du Quartier Nord aura lieu **jeudi 22 juin à 18h30 (lieu à définir)**. Élus et services municipaux seront présents pour répondre à toutes les questions que vous vous posez.

CALENDRIER ÉLECTORAL



Après la présidentielle, place aux élections législatives. Celles-ci auront lieu les **dimanches 11 et 18 juin 2017** et permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale. A l'instar du président de la République, ceux-ci sont élus pour une durée de 5 ans.

Où voter ?

Si vous êtes inscrit-e sur les listes électorales de Villeneuve-Saint-Georges, vous êtes affecté-e, en fonction de l'adresse de votre domicile, à l'un des 14 bureaux de vote* de la commune (ouverts de 8h à 20h). **N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité**, et idéalement de votre carte d'électeur que vous avez reçue courant mars (même si cette dernière n'est pas indispensable pour voter).

*le bureau de vote duquel vous dépendez est inscrit sur votre carte électorale. Vous pouvez également en avoir connaissance en contactant le service État civil de la mairie au 01 43 86 38 00.

Le vote par procuration

Vous ne pouvez pas vous déplacer le jour J ? Pensez au vote par procuration ! Vous avez en effet la possibilité de désigner un autre électeur qui viendra voter à votre place. Pour cela, vous devez effectuer la démarche le plus tôt possible **en vous rendant au commissariat de police**, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail **muni-e d'une pièce d'identité**.

Pour gagner du temps, vous pouvez également remplir et imprimer le formulaire de demande de vote par procuration depuis chez vous via le site www.service-public.fr (attention : vous devez quand même vous rendre avec ce document dans un des lieux cités ci-dessus muni-e d'une pièce d'identité).



Vos élus vous reçoivent

Sylvie Altman

Maire, conseillère métropolitaine

Présidente du CCAS et du Conseil de surveillance du CHIV.

Sur rendez-vous (Tél : 01 43 86 38 02)

Daniel HENRY Premier adjoint à M^{me} la Maire chargé des travaux, des finances et des affaires générales.

Laurent DUTHEIL Adjoint à M^{me} la Maire chargé de l'environnement.

Elsa BARDEAUX Adjointe à M^{me} la Maire chargée de la jeunesse et de la vie des quartiers.

Sylvie RICHETON Adjointe à M^{me} la Maire chargée de l'éducation, de la famille et de la petite enfance.

Charles KNOPFER Adjoint à M^{me} la Maire chargé de l'urbanisme et de l'aménagement.

Yannick PILATTE Adjoint à M^{me} la Maire chargé des relations publiques, de la vie associative et des anciens combattants.

Guillaume POIRET Adjoint à M^{me} la Maire chargé de la culture

Nathalie DINNER Adjointe à M^{me} la Maire chargée de l'habitat, du logement et du cadre de vie. Vice-Présidente du Conseil départemental du Val-de-Marne. Présidente de l'OPH. Conseillère du territoire Grand Orly Seine-Bièvre.

Christian JONCRET Adjoint à M^{me} la Maire chargé du personnel et de la participation des citoyens.

Bénédicte BOUSSON-JANEAU Adjointe à M^{me} la Maire chargée de l'action sociale.

Marema GAYE Adjointe à M^{me} la Maire chargée du troisième âge.

Maurice BELVA Conseiller municipal délégué aux sports et à l'événementiel.

Kalaiyarsi RAVENDRANATHAN Conseillère municipale déléguée à la santé et au handicap.

Jean-Pierre DAVIDÉ Conseiller municipal délégué au commerce.

Mubashar KHOKHAR Conseiller municipal délégué à la politique de la ville.

Mariam DOUMBIA Conseillère municipale missionnée aux droits des femmes.

Stéphanie ALEXANDRE Conseillère municipale missionnée à la petite enfance. Conseillère du territoire Grand Orly Seine-Bièvre.

Soazic DEBBACHE Conseillère municipale missionnée au périscolaire.

Nadia BEN MOUSSA Conseillère municipale missionnée aux liens avec les établissements scolaires (collèges, lycées) et à la lutte contre le décrochage scolaire.

Sabah CABELLO-SANCHEZ Conseillère municipale missionnée au développement du sport pour tous.

Marc THIBERVILLE Conseiller municipal missionné sur les transports.

José GRACIA Conseiller municipal missionné à la commission d'appel d'offres.

Julia MORO Conseillère municipale missionnée au patrimoine et aux archives.

Mohamed BEN YAKHLEF Conseiller municipal missionné au devoir de mémoire et aux anciens combattants.

Alexandre BOYER Conseiller municipal missionné au développement économique. Vice-président du territoire Grand Orly Seine-Bièvre, délégué à la logistique et au fret.

Omar CHÉRIGUENE Conseiller municipal missionné à l'insertion.

Imen GUEDDA Conseillère municipale missionnée au service public de proximité au sein des maisons de quartier.

Insaf CHEBAANE Conseillère municipale missionnée à la lutte contre les discriminations.

Pour prendre rendez-vous appelez le 01 43 86 38 00

IMPÔTS SUR LES REVENUS 2016

N'oubliez pas de faire votre déclaration !

En 2017, la déclaration par internet est devenue obligatoire pour les personnes disposant d'un accès internet et dont le revenu fiscal de référence pour l'année 2015 est supérieur à 28 000€. Si vous n'êtes pas concerné-e, vous pouvez encore faire le choix de la déclaration papier.

Déclaration en ligne

- Connectez-vous sur impots.gouv.fr et laissez-vous guider.
- **La date limite de déclaration en ligne est fixée au 9 juin 2017** pour le Val-de-Marne.

Déclaration papier

- Vous devez adresser votre déclaration de revenus à votre centre des finances publiques dont l'adresse est indiquée en page 1 de votre déclaration préremplie.
- Vous avez jusqu'au mercredi 17 mai pour effectuer votre déclaration papier.

Plus d'informations sur : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F359

SOLIDARITÉ

Bénévolat VMEH



Vous avez un peu de temps libre ? Envie de moments d'enrichissement ? De faire de belles rencontres ? Vous pouvez consacrer une demi-journée par semaine pour rendre visite aux personnes isolées dans les hôpitaux et/ou les Maisons de Retraite ? Venez rejoindre les bénévoles de l'association VMEH (Visiteurs de Malades dans les Etablissements Hospitaliers) pour tenir compagnie une demi-journée par semaine aux patients des établissements de santé de Villeneuve-Saint-Georges. Vous ferez des rencontres inoubliables et apporterez du bien-être et de l'attention à des personnes qui en ont tant besoin. N'hésitez plus à donner de votre temps ! Une formation est assurée par l'association pour que vous puissiez faire la visite aux patients.

Contact :

Mme Joëlle Dufrenne – vice présidente et responsable Communication - 01 46 58 97 51 ou 06 64 00 67 53 et par mail joelle.dufrenne@free.fr
Président VMEH 94 : M. Jacques Vacca

Permanences création ou reprise d'entreprise

Vous avez un projet de création ou reprise d'entreprise ?

L'association «Espace Pour Entreprendre» et la Ville offrent la possibilité, pour les habitants et pour les personnes souhaitant implanter leur entreprise à Villeneuve-Saint-Georges, de s'informer au mieux sur la création/reprise d'entreprise notamment par le biais de permanences.

Venez rencontrer un **conseiller** aux dates ci-dessous pour vous **informer** et vous faire **accompagner** dans votre volonté d'entreprendre.

de 14h30 à 17h30

Lieu
 Antenne du Quartier Nord
 L'Espace Léopold Sédar Senghor
 Rue Léon Blum
 94190 Villeneuve-Saint-Georges

Inscriptions obligatoires (places limitées)

Dates 2017

- 20 janvier
- 17 février
- 17 mars
- 14 avril
- 12 mai
- 16 juin
- 21 juillet
- 15 septembre
- 20 octobre
- 15 décembre

www.villeneuve-saint-georges.fr

En bref...

VACCINATIONS GRATUITES

La Plateforme de coordination vaccination 94 et le Centre Municipal de Santé Henri Dret proposent des séances de

AU CENTRE DE SANTÉ HENRI DRET
 22 rue Balzac - 94190 Villeneuve-Saint-Georges
 Tél : 01 43 89 00 77

2017

Séance hebdomadaire à partir de 6 ans (De 6 à 6 ans)

| | |
|---------------------|-----------------|
| Mardi 8 janvier | Mardi 5 mai |
| Mercredi 18 janvier | Mercredi 19 mai |
| Jeudi 23 janvier | Jeudi 27 mai |
| Mardi 19 février | Mardi 9 juin |
| Mardi 22 février | Jeudi 12 juin |
| Jeudi 23 février | Mardi 24 juin |
| Mardi 29 février | Mardi 7 juin |
| Mardi 15 mars | Mardi 21 juin |
| Jeudi 23 mars | Jeudi 29 juin |

HEBDO-BENEFICIAIRES VOS PRENDRE VOTRE CARNET DE SANTÉ

www.villeneuve-saint-georges.fr

Vaccinations gratuites

La plateforme de coordination vaccination 94 et le centre municipal de santé Henri-Dret vous proposent des séances de vaccinations gratuites les :

- Jeudi 18 mai
- Mercredi 24 mai
- Mercredi 7 juin
- Mercredi 21 juin
- Jeudi 29 juin

Elles sont accessibles dès l'âge de 6 ans, sans rendez-vous à partir de 14h au 10 rue des Vignes (tél : 01 43 89 00 77). N'oubliez pas de vous munir de votre carnet de santé.

ENQUÊTES

L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (Ondrp), réalise actuellement une importante enquête statistique sur le cadre de vie et la sécurité en France métropolitaine. Certains logements de Villeneuve-Saint-Georges sont concernés par cette enquête. Si vous en faites partie, vous serez prévenu-e individuellement par courrier et informé-e du nom de l'enquêteur qui se rendra chez vous muni d'une carte officielle. Les réponses fournies lors des entretiens restent entièrement confidentielles et serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

À noter que, comme annoncé dans votre précédent numéro, l'INSEE poursuit également sa grande enquête sur « budget famille » (sur la consommation et le budget des ménages) jusqu'au 16 septembre 2017.

Plus de renseignements sur www.insee.fr.

Permanences ADIL



Vous voulez acheter ? Louer ? Faire construire ? Emprunter ? Faire des travaux ? L'agence départementale d'information sur le logement (ADIL) vous conseille gratuitement et en toute neutralité sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales liées au logement.

Les prochaines permanences villeneuvoises auront lieu à la direction de l'aménagement, de l'urbanisme et du patrimoine (22 rue de Balzac) les mercredis suivants de 9h à 12h : **17 mai, 7 et 21 juin, 5 et 19 juillet.**

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'ADIL du Val-de-Marne au 0 820 16 94 94 (0,12 €/min)



L'Union des Commerçants et Artisans
et la Ville de Villeneuve-Saint-Georges
présentent les



Journées festives

du commerce et de l'artisanat

- Produits du terroir
- Métiers d'art
- Bijoux / cadeaux
- Restauration / buvette
- Confiserie / pâtisserie
- Baptême fluvial
- Jeux pour enfants
- Concert



MÉTIERS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

SAM. 13 ET DIM. 14 MAI 2017

de 10h à 19h Place Mouliérat - Villeneuve Triage
www.villeneuve-saint-georges.fr

SUIVEZ-NOUS SUR :

